



FICHES BILAN OLYMPIADE

2021 - 2024



PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRES OFFICIELS



SUIVEZ NOUS SUR



ffnatation.fr

SOMMAIRE

PÔLE RESSOURCE

Rénovation des SI
Systèmes d'information
Finances
Licences
Appels d'offres
Juridique
Agents sportifs
Comité d'éthique et de déontologie
Organisme de Discipline Fédéral
Organisme Général d'appel

DYNAMIQUE DE TERRITOIRES

Conseil consultatif des clubs
Outre-mer
Labellisation
Contractualisation
PSF
Assemblée des Départements

INFLUENCE

Relations Institutionnelles
Influence à l'international

DÉVELOPPEMENT

Développement Durable
JAN et Aisance Aquatique
Académie de la Natation (ADN)
ENF
Activités estivales
Acquisition et déploiement de bassins temporaires
Gestion des piscines

VIVRE ENSEMBLE

Médical & lutte antidopage
Lutte contre les violences sexuelles
Nagez Forme Santé
Nagez Forme Bien-Etre
Eveil Aquatique
Service Civique
CIAA
Féminisation & lutte contre les discriminations

RAYONNEMENT

Marketing
Communication
Évènements
Réseaux sociaux
CRM
Organisations fédérales

HAUT NIVEAU & DISCIPLINES

Natation course
Eau libre / eau froide
Water-polo
Natation artistique
Plongeon
Haut niveau et accession
Paris 2024
Optimisation de la performance
Suivi socio-professionnel
Maîtres
Natation Estivale

FORMATION

Formation

ACTION BENEVOLE

Juges & arbitres
Valorisation des bénévoles & récompenses

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Rénovation des Systèmes d'Information
Objectifs du mandat sur cette compétence :	
<ul style="list-style-type: none"> - Construire le schéma directeur des SI et la feuille de route de la rénovation complète des SI - Démarrer les travaux sur les premières briques de la rénovation des SI - Identifier et déployer un nouvel outil pour la gestion de championnats de Water-Polo - Identifier et déployer un outil de la gestion de la relation client (CRM) - Construire une nouvelle plateforme digitale afin de remplacer à terme le site ffnatation.fr et l'extranat.fr et servir de point d'entrée unique pour le grand public - Mettre à disposition un outil de visualisation des données avec des tableaux de bords - Construire une suite digitale pour la sortie de la nouvelle ENF - Définir et mettre en place une nouvelle méthodologie de travail entre l'équipe SI et le métier - Initier des réflexions sur l'intégration de l'Intelligence Artificielle dans l'écosystème de la fédération 	
Actions mises en œuvre :	
<ul style="list-style-type: none"> - Analyse et formalisation des processus métiers existants et des besoins cibles pour l'ensemble des applications (gestion de championnat de Water-Polo, CRM, Plateforme digitale, Datavisualisation, Site vitrine ENF, Espace pratiquant ENF, Admin ENF) - Rédaction des cahiers des charges fonctionnels et techniques pour chacune des applications - Conduite d'appels d'offres pour la sélection des outils listés et ainsi que des prestataires techniques - Pilotage du paramétrage/déploiement de l'ensemble des solutions - Négociation et gestion de la relation avec les partenaires - Etude détaillée des systèmes d'information existants pour la construction d'une feuille de route pluriannuelle sur la rénovation des SI - Pré-cadrage des besoins métiers concernant les futures briques de la rénovation (notamment circuit licence) - Formation et sensibilisation de la FFN à la méthodologie agile - Réalisation d'ateliers de réflexion sur les cas d'usages métier propices à la mise en place d'IA au sein de la FFN et de son réseau - Construction d'un dossier de financement en réponse à un Appel à Projet BPI sur l'utilisation de IA 	
Actions non initiées :	
<ul style="list-style-type: none"> - Démarrage des travaux sur l'espace licencié - Démarrage des travaux sur la brique licence-affiliation 	
Principaux résultats obtenus :	
<ul style="list-style-type: none"> - Schéma Directeur des Systèmes d'Information - Déploiement de la solution Arenamatrix pour le CRM - Déploiement de la solution Leverade pour la gestion des championnats de Water-Polo à différents échelons - Développement et mise en ligne du nouveau site ffnatation.fr et décommissionnement de l'ancien - Mise à disposition de tableaux de bord sur l'outil Tableau Software - Définition d'une feuille de route SI à horizon 5 ans - Développement d'un nouveau site vitrine pour l'ENF - Développement d'un espace pratiquant pour l'ENF - Développement de la nouvelle application d'administration de l'ENF - Mise en place d'une nouvelle méthodologie de travail pour la rénovation des SI et recrutement d'une Product Owner en alternance - Identification de cas d'usages d'IA pour la fédération et son réseau 	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :	
<ul style="list-style-type: none"> - Etendre l'utilisation d'Arenamatrix plus largement au réseau - Réajuster la feuille de route SI au regard de l'avancement 2021-2024, de la complexité réelle des chantiers et de la capacité des équipes à contribuer - Formaliser, communiquer et sensibiliser autour de la nouvelle méthodologie de travail - Utiliser les retours d'expérience de la première brique de la rénovation pour plus d'efficacité sur les applications à venir - Déployer et industrialiser les cas d'usages d'utilisation d'IA à la fédération et son réseau 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Systèmes d'information
Objectifs du mandat sur cette compétence : Maintenance opérationnelle des applications existantes et adaptations aux évolutions règlementaires Lancement de la refonte des Systèmes d'Informations (Aquavista)	
Actions mises en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> - Adaptations aux évolutions règlementaires des disciplines - Mise en place d'une instance de priorisation (09/2021) - Mise en place d'un collectif des correspondants informatiques régionaux (09/2021) - Lancement du logiciel de gestion de compétition en natation artistique extraNat-XO (10/2021) - Mise en place du module de paiement en ligne des engagements de natation artistique (10/2021) - Prolongement de la saison sportive natation course jusqu'au 31/12/2021 - Migration de l'hébergement de nos services et applications vers le Cloud (03/2022) - Lancement de la gestion des championnats élite water-polo avec Leverade (devenu Clupik en mars 2024), avec webservice relié à extraNat (09/2022) - Lancement de la nouvelle Photothèque FFN (02/2023) - Lancement de la nouvelle application liée à la réforme de la Labellisation (07/2023) - Lancement du CRM (été 2023) - Lancement de la Dataviz (09/2023) - Création d'une chaine Youtube des tutoriels extraNat (09/2023) - Prise en compte du SNS au niveau de l'ENF et intégration avec la plateforme du ministère (09/2023) - Lancement du nouveau site vitrine ffnatation.fr regroupant les deux anciens sites (11/2023) - Formation et montée en compétences de l'équipe SI (méthodologie, technologies de développement, architecture...) 	
Actions non initiées : <ul style="list-style-type: none"> - Dataviz n'a pas donné les résultats escomptés : la prise en main par les équipes métiers est délicate du fait des outils retenus. - La mise en place des évolutions de la WA concernant la natation artistique (coach card) : les modalités ne sont pas encore totalement définies au niveau international. 	
Principaux résultats obtenus : Les premières briques de la refonte sont opérationnelles : <ul style="list-style-type: none"> - une migration vers le Cloud pour plus de fiabilité et de flexibilité - la gestion des championnats élites du water-polo avec Leverade - lancement et utilisation du CRM permettant une communication beaucoup plus ciblée selon les différents publics - un nouveau site vitrine unifié avec un univers graphique estampillé FFN - maintenance et adaptations aux évolutions pour les applications existantes 	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 : La refonte SI a débuté de façon opérationnelle avec les outils digitaux de l'ENF. Elle va durer jusque 2028 avec de nombreux chantiers : licences et affiliation, facturation, eau libre... Un des challenges est de travailler sur la refonte de l'ensemble de nos systèmes d'informations tout en gardant les applications actuelles fonctionnelles et adaptées aux évolutions de nos activités.	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Finances
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer un plan de relance ambitieux pour la Natation Française post COVID 2. Obtenir et déployer des aides au réseau fédéral 3. Réduire la dépendance au financement public de la Fédération, augmenter le nombre de partenaires et retravailler notre modèle économique 4. Améliorer encore la part dédiée au Sport dans le budget fédéral 5. Poursuivre le projet de dématérialisation du processus d'achats 6. Mettre en place un outil de suivi de la trésorerie. 7. Adopter un plan comptable commun aux organismes déconcentrés et systématiser la remontée financière des Ligues pour améliorer la lisibilité des états financiers pour tous les acteurs 	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer un plan de relance ambitieux pour la Natation Française post COVID <ul style="list-style-type: none"> • Baisse du montant de l'affiliation pour la saison 2021/2022 afin d'aider les clubs à faire face au COVID • Par ailleurs, la fédération a activement aidé ses clubs à bénéficier des dispositifs mis en place par l'Etat 2. Obtenir et déployer des aides au réseau fédéral <ul style="list-style-type: none"> • Reporté car le volet financier de la contractualisation n'a pas été finalisé en attente de l'audit financier des ligues en 2024 • Toutes les aides obtenues par le FFN sont déployées au niveau fédéral, car la fédération réinvesties l'ensemble des sommes collectées. Ex : Dès 2022 ; des aides perçues au niveau des collectivités territoriales ont permis à la fédération de mener des actions complémentaires • Des subventions ont également été perçues pour nous aider à moderniser nos systèmes d'information. • Grâce aux équipes de la DTN, des subventions complémentaires très significatives ont été perçues par l'ANS (Ambition Bleue) dans le cadre de la prépa des JO. <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2020 : 2.5M + 0.6M AP (Budget FFN = 17M => 15%) ▪ 2021 : 2.9M + 0.4M AP (Budget FFN = 18M => 16%) ▪ 2022 : 3.4M€ + 0.4M AP (Budget FFN = 18M => 19%) ▪ 2023 : 3.5M€ + 0.3M AP (Budget FFN = 25M => 14%) 3. Réduire la dépendance au financement public de la Fédération, augmenter le nombre de partenaires et retravailler notre modèle économique <ul style="list-style-type: none"> • Réduction à 14% de la part de financement public de la FFN malgré la forte hausse des subventions Performance • Mise en place d'un partenariat avec EvenTeam en 2022 afin de toucher de nouveaux partenaires. • Création d'un Fonds de dotation WP, afin de financer des actions sportives en faveur du Water-Polo, discipline qui n'est pas soutenue à la hauteur de nos ambitions • Création d'une offre de mécénat, qui a généré 60K en 2023 ; et 160K en 2024 (à date) 4. Améliorer encore la part dédiée au Sport dans le budget fédéral, avec l'augmentation des fonds propres dédiés à la performance sportive de 1.2M€ par an depuis 2022. 5. Poursuivre le projet de dématérialisation du processus d'achats <ul style="list-style-type: none"> • Depuis le 2022, le processus achat est complètement dématérialisé. <ul style="list-style-type: none"> ○ Effort souligné par les CAC, donnant à la fédération les moyens de suivre efficacement son budget => Les BDC sont automatiquement bloqués s'ils excèdent le montant alloué sur la ligne budgétaire ○ Pour ailleurs, toutes les dépenses, faisant l'objet d'un Bon de Commande, partent automatiquement en validation chez le responsable de budget ; chez le Directeur Financier (s'il est supérieur à 500€) ; chez le Trésorier (s'il est supérieur à 1 000€) et chez le Secrétaire Général (s'il est supérieur à 10 000€) • Fluidification des notes de frais avec Spendesk, avec une application permettant de charger simplement leurs justificatifs • Dématérialisation du processus de facturation (GestCom) • Paramétrage d'une relance automatique de nos débiteurs, afin d'améliorer notre recouvrement • Beaucoup plus de souplesse avec la signature électronique 	

7. Adopter un plan comptable commun aux organismes déconcentrés et systématiser la remontée financière des Ligues pour améliorer la lisibilité des états financiers pour tous les acteurs

- En juin 2024 ; lancement d'une étude concernant le modèle économique des ligues ayant pour objet de mieux comprendre la structuration financière de chaque ligue
- Par ailleurs, le CC a proposé une méthode de comptabilisation du bénévolat homogène en fin d'année 2022 et de l'apprentissage dans les ERFAN début 2024

Actions non initiées :

6. La mise en place d'un logiciel de trésorerie a été dépriorisée, dans un contexte budgétaire tendu

Principaux résultats obtenus :

- Hausse du budget de la FFN, qui multiplie les actions en faveur de la Natation ; tant dans l'apprentissage que dans le Haut Niveau
- Hausse de la part fédérale en faveur du sportif
- Meilleur suivi de nos dépenses
- Modernisation de nos processus
- Dynamique enclenchée de recherche de partenaires privés
- Échanges réguliers entre la fédération et les trésoriers des ligues
- Suivi hebdomadaire

Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :

- Structuration du territoire
 - Adoption d'une comptabilité analytique commune par les ligues, avec un suivi plus fin de la FFN
 - Accompagnement du réseau fédéral pour construire la partie budgétaire du PSF
 - Accompagnement du réseau fédéral pour monter des budgets pour obtenir des subventions
- Améliorer la gestion et le suivi de nos événements : préparer et valider le budget détaillé en amont de l'événement. Réaliser systématiquement des bilans.
- Création d'une DNCG pour les clubs de WP
- Modernisation des processus
 - Modernisation notre système de facturation
 - Créer un espace financier sur ExtraNat pour les clubs, pour que les clubs aient accès à toutes les factures dues (pénalités, ...)
 - Unifier nos outils comptables et Extranat
- Améliorer notre gestion de la trésorerie

Compétence fédérale :	Licences
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Atteindre le 100% licences dès que possible, et les 500 000 licenciés en 2024 2. Rénover en profondeur extranat pour assurer la transition numérique de la Fédération (cf. point 4) 3. Créer un univers numérique unique, décliné en fonction de chaque public 4. Proposer plus d'offres fédérales aux Licenciés 	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Atteindre le 100% licences dès que possible, et les 500 000 licenciés en 2024 <ul style="list-style-type: none"> • Incitation des ligues à suivre leurs clubs afin de tendre vers le 100% licence. <ul style="list-style-type: none"> ○ Envoi de courrier pour inciter aux 100% ○ Mise à jour du règlement financier assorti de sanction • Tenue de CC Licence ayant pour objectif : <ul style="list-style-type: none"> ○ De réfléchir à un nouveau circuit de prise de licence <ul style="list-style-type: none"> ▪ Complètement numérisé entre le licencié et le club. Un gain de temps et de fiabilité pour nos clubs. ▪ Fin du papier pour le formulaire licence ▪ Intégration d'une validation électronique ○ D'assortir la licence à un espace licencié • Ouverture vers d'autres solutions de gestion de club pour faciliter la bascule des infos administratives du logiciel tiers vers ExtraNat => gain de temps considérable pour les clubs • Recherche de piste pour augmenter le nombre de licences compétitions • Mise en place sur le site vitrine d'un moteur de recherche permettant de savoir si l'individu est licencié ou non 4. Proposer plus d'offres fédérales aux Licenciés <ul style="list-style-type: none"> • Retrait de la licence Animation et de l'affiliation animation • Proposition d'une offre « licences découverte » • Partenariat ASPTT • Ristournes aux licenciés grâce aux partenariats • Réflexion autour d'une licence « stage » d'une durée d'une à deux semaines • Une affiliation unique à 400€ (fin des affiliations d'été) 5. Simplifier pour une meilleure lisibilité <ul style="list-style-type: none"> • Harmonisation des conditions de transfert entre les disciplines pour plus de lisibilité (âge de départ / âge de fin / nombre de catégorie, tarifs harmonisés) • Réalisation d'un questionnaire de recueil d'information sur « la vie du club » (T2 2023) • Mise en valeur de la liste FFN des transferts de Haut Niveau (et non la liste ministérielle), visible sur l'ExtraNat => meilleure transparence 	
<p>Actions non initiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A lier aux axes d'amélioration avec le chantier en cours 	
<p>Principaux résultats obtenus :</p> <p>La FFN compte 411 992 licenciés cette saison, en dépassant pour la seconde fois les 400 000 licenciés, et en établissant un nouveau record, qui sera sans nul doute battu à la fin de la saison prochaine ! Pour rappel, la FFN comptait 308 000 en 2017.</p>	
<p>Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :</p> <p>Plusieurs pistes seront envisagées pour créer une licence nouvelle génération</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Espace licencié ⇒ Nouveau circuit de la licence ⇒ Rendre les licences FFN « plus lisibles » => Nouvelles offres fédérales pour répondre au besoin de licence (cf. tarification) <p>Tendre vers le 100% licence : cibler les clubs ayant moins de 5 licences 2 saisons de suite par exemple</p>	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Appel d'offres
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence : Centraliser les achats, réaliser des économies d'échelles et garantir la sécurité des biens et services en lien avec la législation.</p>	
<p>Actions mises en œuvre : <u>Publication de 18 appels d'offres sur la plateforme E-marchés publics, notamment pour des projets tels que :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • « Piscine - aide à la conception pour les maîtres d'ouvrages, maquette impression » • « Assurances 2021-2025 » • « Fournitures et matériels informatiques » • « Fourniture de bassin mobile » • « Assurances 2024-2028 » • « Marché de prestations intellectuelles pour la réalisation d'une analyse stratégique et pré-opérationnelle concernant l'organisation des Championnats d'Europe de Natation 2026 ». <p><u>Signature de la majorité des marchés pour l'olympiade, offrant ainsi une vision plus claire des coûts à moyen terme.</u></p>	
<p>Actions non initiées : Il reste nécessaire d'assouplir certaines procédures de passation de marchés, notamment en ce qui concerne les montants. L'objectif est de trouver un équilibre entre les besoins d'achat et les contraintes réglementaires, tout en adoptant la meilleure procédure possible.</p>	
<p>Principaux résultats obtenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Meilleure visibilité des achats transversaux à la FFN. - Réalisation d'économies grâce à la mise en concurrence des offres. 	
<p>Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 : Renouveler les marchés arrivant à terme. Anticiper au maximum les marchés en lien avec la multiplication des organisations internationales (Coupe d'Europe, du Monde, CE 26, etc).</p>	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Juridique
Objectifs du mandat sur cette compétence :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Refonte de certains règlements sportifs et édicition d'une réglementation spécifique relative à la campagne électorale, dans le but de renforcer l'équité démocratique entre candidats ➤ Sécurisation et protection de la situation économique des sportifs de haut-niveau et des entraîneurs nationaux, professionnalisation de la discipline du Water-Polo ➤ Intensification de l'action du comité d'éthique et de déontologie, approfondissement de la procédure afférente à la lutte contre les violences ➤ Amélioration de la cohérence et de la proportionnalité des décisions rendues par l'ODF 	
Actions mises en œuvre :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Audit du règlement Water-Polo par le cabinet CDES Conseil ➤ Mise à jour des statuts et règlements en application de la loi sport de 2022 ➤ Professionnalisation de la discipline du Water-Polo : mise en place d'une CFQJ ➤ Sécurisation et protection de la situation économique des sportifs de haut-niveau et des entraîneurs nationaux : création du contrat d'aspirant. ➤ Intensification de l'action du comité d'éthique et de déontologie ➤ Approfondissement de la procédure de lutte contre les violences ➤ Mise en place d'un tableau de jurisprudence répertoriant l'ensemble des décisions disciplinaires ➤ Mise en place d'une fiche de casier disciplinaire pour les licenciés en situation de récidive 	
Actions non initiées :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le code électoral n'a pas été amélioré par rapport à sa version antérieure ➤ Difficultés de professionnalisation du WP : échec des CFQJ et trois clubs Elite relégués ou dissous pour raisons financières 	
Principaux résultats obtenus :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un service juridique disponible et associé au quotidien aux décisions stratégiques prises par les différents services ➤ Traitement à ce jour de 131 dossiers disciplinaires + 9 dossiers supplémentaires déjà prévus pour les mois d'octobre et novembre 2024. <ul style="list-style-type: none"> ○ Water-Polo : 109 dossiers ○ Faits de violences : 14 dossiers ○ Autres : 8 dossiers ○ 12 dossiers sont par la suite passés devant l'Organisme Général d'Appel. 	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuite de la stratégie d'accompagnement en lien avec les différents services fédéraux pour prévenir au mieux les situations conflictuelles ➤ Refonte statutaire et réglementaire pour renforcer la légitimité et l'équité auprès des clubs ➤ Adaptation de l'organisation de l'ODF à la multiplication des affaires ➤ Mobilisation de l'équipe élargie (3 permanents) sur des projets transverses : groupe de travail sur la gestion des piscines, formation des dirigeants, prévention des violences (communication, formation) ➤ Poursuite de l'accompagnement des dirigeants à la gestion quotidienne de leur association : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en ligne de fiches ressources ; - Permanence téléphonique et par mail (un service au plus près des besoins des clubs) - Veille juridique et newsletter d'information aux clubs ; - Webinaires, groupes de travail, intervention sur les territoires 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Agents sportifs
Objectifs du mandat sur cette compétence : <ul style="list-style-type: none">- Assurer la représentation de la Fédération au sein des instances du CNOSF- Répondre aux obligations réglementaires de disposer d'une instance	
Actions mises en œuvre : <p>Evelyne CIRIEGI, présidente du CC, a représenté la fédération à toutes les réunions de la Commission Interfédérale des Agents Sportifs du CNOSF (CIAS), dont les comptes-rendus étaient transmis au bureau.</p> <p>Sylvain et Antoine (D.) ont intégré à deux reprises (2020 et 2021) le jury de l'examen d'agents sportifs. La fédération n'est plus sollicitée depuis.</p>	
Actions non initiées :	
Principaux résultats obtenus : <p>Maintenir une capacité opérationnelle si la question venait à prendre en importance au sein de la fédération.</p>	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 : <p>Rester vigilant sur les évolutions du secteur et la pratique de certaines agences d'image/marketing/management.</p>	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Comité d’Éthique et de Déontologie
Objectifs du mandat sur cette compétence : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Promouvoir des actes pédagogiques et préventifs en faveur de l’éthique sportive → sollicitation de l’ensemble des institutions de la natation ; ✓ Donner des avis et faire des recommandations sur les questions concernant l’éthique et la déontologie. N’exerçant pas de pouvoir disciplinaire, le CED enquête sur les dossiers dont il s’est saisi ou qui lui sont soumis ; lorsqu’il juge que les faits reprochés doivent donner lieu à une sanction disciplinaire, il saisit les organes disciplinaires compétents ; ✓ Elaborer des opérations de communication et de prévention en matière d’éthique et de déontologie sportives ; ✓ Informer les institutions et les acteurs de la natation des faits susceptibles de nuire à l’image de notre sport ; ✓ Effectuer des rappels à l’ordre interne et/ou public pour atteinte à l’éthique sportive lorsqu’il ne jugera pas nécessaire de déférer une personne, physique ou morale, devant un organe disciplinaire ; ✓ Le Comité n’exerçant pas de pouvoir disciplinaire, il instruit les dossiers dont il s’est saisi ou qui lui sont soumis ; Le Comité d’éthique et de déontologie pourra interjeter appel devant l’organisme disciplinaire d’appel des décisions prises par les organismes disciplinaires de première instance à la suite de leur saisine par ledit Comité. 	
Actions mises en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaboration de la Charte d’éthique et de déontologie de la Natation en septembre 2021 : <ul style="list-style-type: none"> ○ L’esprit sportif et les valeurs du sport ; ○ La déontologie – Les devoirs des acteurs de la Natation ; ○ Les principes directeurs de l’action des partenaires de la Natation ; ○ Elaboration d’un Code de bonne conduite en septembre 2021 (recommandations aux athlètes, éducateurs et dirigeants, parents). ✓ Réflexion autour d’un code électoral ; ✓ Élaboration des procédures de luttes contre les violences et d’atteinte à la probité ; ✓ Diverses recommandations ; Instructions de plusieurs dossiers ; 	
Actions non initiées : Tous les objectifs fixés dans le cadre de ce mandat ont été initiés.	
Proposition et axes d’amélioration envisagés pour 2025 -2028 : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en œuvre opérationnelle du comité : <ul style="list-style-type: none"> ○ Refonte du règlement du CED ; ○ Diminution du quorum à 3 membres pour faciliter la tenue des réunions ; ○ Une réunion a minima tous les deux mois ou plus en fonction de l’actualité et de l’avancement des dossiers, avec envoi des pièces le plus en amont possible ; ○ Possibilité de consultation électronique sur certains sujets bien défini. ✓ Refonte de la charte d’éthique et de déontologie de la Natation, du code de bonne conduite de la FFN ; ✓ Proposition et validation d’outils sur la prévention des violences dans le sport, en lien avec le cercle de compétence « lutte contre les violences sexuelles » de la fédération ; ✓ Recommandations sur les relations entraîneurs / entraînés ; ✓ Élaboration et validation d’une Charte pour la protection des athlètes mineurs ; Recommandation sur la situation des athlètes transgenres dans le milieu de la natation en fonction de la politique d’inclusion de World Aquatics et des conclusions du Comité d’expert sur la transidentité dans le sport de haut niveau ; ✓ Création et validation d’outils et de process visant à limiter les risques de corruption et améliorer l’éthique et l’intégrité aux sein de la Fédération à la suite du contrôle de l’Agence Française Anticorruption ; ✓ Le CED élaborera une liste des dirigeants soumis à une déclaration d’intérêts au sein de la fédération et de ses organes déconcentrés ; ✓ Réponse aux diverses sollicitations et saisines des différents acteurs de la FFN ; ✓ Création d’un encart dédiés aux différentes recommandations et travaux du CED sur le site internet de la Fédération ; ✓ Elaboration et publication d’un rapport annuel d’activité ; ✓ Effectuer davantage de communication et initier une veille plus importante afin d’informer les licenciés de la FFN de faits susceptibles de nuire à l’image de la natation ; 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Organisme Général d'Appel (OGA)
Objectifs du mandat sur cette compétence : Maintenir la cohérence et la proportionnalité des décisions rendues par l'OGA.	
Actions mises en œuvre : Traitement en appel des dossiers disciplinaires.	
Actions non initiées :	
Principaux résultats obtenus : Traitement de 12 dossiers : <ul style="list-style-type: none">➤ Water-Polo : 6➤ Violences : 3➤ Autres : 3 A noter que 2 dossiers sont ensuite passés devant la conférence des conciliateurs du CNOSF. Un dossier est actuellement en cours devant le Tribunal Administratif (refus par la FFN de la proposition de conciliation formulée par le CNOSF).	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 : <ul style="list-style-type: none">➤ Conserver les membres dont l'expertise juridique et la connaissance du mouvement sportif sont reconnus et qui permettent d'avoir des décisions de qualité.	

FICHE BILAN saison 2023- 2024

Compétence fédérale :	Organisme de 1^{ère} instance disciplinaire Fédéral
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traiter tous les manquements concernant des faits répréhensibles dans le cadre de la vie fédérale, toutes disciplines de la FFN. Ce peut être des : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faute contre l'honneur ou la bienséance ✓ Harcèlement physique ou moral ✓ Atteinte à l'intégrité physique et/ou morale d'un licencié de la Fédération ✓ Maltraitements ✓ Violences sexuelles ✓ Non-respect des Statuts et des Règlements Généraux de la Fédération ou règlements sportifs particuliers des compétitions ✓ Participation à une épreuve non autorisée par la Fédération ✓ Sélection non honorée ; retard d'un athlète se rendant à une sélection ; forfait pour une sélection déclaré hors délais ✓ Engagement et participation de licenciés non habilités à être engagés dans une compétition ✓ Abus, fraudes constatées : lors de la procédure de délivrance de la licence et la participation et/ou la qualification aux compétitions ou lors de la procédure d'affiliation d'un club ou encore dans l'application des Règlements administratifs et financiers ✓ Des paris sur une compétition auxquels les licenciés sont intéressés directement ou indirectement ✓ Communication à des tiers des informations privilégiées obtenues à l'occasion d'une profession ou d'une fonction et qui sont inconnues du public ✓ Suite à réserver aux décisions des arbitres et juges prises au cours d'une compétition pour faire respecter les règles techniques du jeu. - Prononcer des sanctions 	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <p>36 dossiers audiencés au total, 32 audiencés entre octobre 2023 et juillet 2024 28 dossiers concernant le water-polo (récidives de contestation d'arbitrage, inconduite, coups volontaires, agressivité) 8 dossiers concernant les entraîneurs ou les officiels sur des comportements inappropriés avec toutefois des degrés de gravité différents, bizutage, atteintes à l'honneur et la bienséance, relations entraîneurs/nageurs, (dont 4 en cours pour audiences en octobre 2024)</p> <p>Audiences individuelles en présentiel ou en visio conférence</p> <p>Rappel des faits reprochés, examen et écoute de chaque cas comparaisant devant l'ODF Rappel du règlement fédéral Parole laissée tout au long de l'audience et en dernier lieu au convoqué afin qu'il exprime sa propre analyse des faits reprochés Recherche de sanction la plus appropriée en tenant compte de la situation au moment des faits</p> <p>Proposition de modification du règlement water-polo avec la suppression de la notion de récidive lorsqu'il s'agit de faits de jeu Arrivée d'un nouvel membre, avocat, qui a rejoint la commission.</p>	
<p>Actions non initiées : RAS</p>	
<p>Principaux résultats obtenus :</p> <p>Aucun appel sur les 33 dossiers passés en ODF d'octobre 2023 à aout 2024 Sur le water-polo : 4 relaxes, 3 avertissements, 21 sanctions de matchs de suspension allant de 1 à 5, Pour les entraîneurs : 1 relaxe, 1 avertissement, 1 suspension de licence de 8 mois, 1 suspension de licence de 6 ans (4 autres dossiers en cours) Révision et modification du règlement fédéral water-polo en concertation avec les délégués Modification de la fiche de rapport d'arbitrage afin d'avoir plus d'explications</p>	
<p>Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappeler les règlements sportifs - Rappeler le code de bonne conduite et le règlement fédéral pour les encadrants - Envoyer un courrier aux clubs de water-polo dont les licenciés sont le plus souvent convoqués - Proposer parfois d'actions complémentaires selon les cas (comme par exemple de la formation arbitrage, une aide psychologie, un encadrement particulier) - Proposer des sanctions supplémentaires comme un travail d'intérêt général pour certains cas - Renforcer les sensibilisations entraîneurs/entraînés et rappeler les limites acceptables 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Relations institutionnelles
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer et Pérenniser l'influence de la FFN auprès des différentes instances institutionnelles avec les représentations nationales, régionales et départementales touchant transversalement toutes les disciplines et tous les publics au travers de toutes les sections portées par la FFN et tout en offrant un panel riche et varié renforçant l'assise territoriale et sportive • Représentation au sein du CNOSF 	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désignation d'une élue référente en la personne d'Evelyne CIRIEGI • Implication pleine et totale auprès du mouvement sportif national avec la représentation statutaire à la commission olympique, aux plénières et AG du CNOSF et toutes réunions ou manifestations initiés par le CNOSF en plein accord avec la vision et les aspirations de la Présidence de la FFN en toute loyauté et transparence • Représentation sur tous les canaux et auprès de tous les réseaux institutionnels, associatifs et sportifs avec des prises de parole conformes aux engagements fédéraux et promouvant l'accès aux disciplines représentées pour le plus grand nombre de la pratique loisirs/santé au haut niveau • Accompagnement et mise à l'honneur des sportifs de haut niveau dans différentes instances politiques et sportives • Organisation et Participation aux évènements afin de leur donner un rayonnement régional et départemental auprès des têtes de réseau du mouvement sportif 	
<p>Actions non finalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des disciplines de la Natation dans les Universités initié à Nanterre et Cergy avec la présence de E.CIRIEGI au CA et ce chantier doit être poursuivi 	
<p>Principaux résultats obtenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement et promotion des différents dispositifs tels que le « savoir nager », le « sport santé » et le « sport pour tous » • Renforcement de l'axe national et ministériel autour de la santé et de la lutte contre la sédentarité en étant acteur d'une pratique engagée dans les dispositifs nationaux tels que les 30 minutes par jour en valorisant l'activité Natation • Mise en place d'actions au sein des collectivités territoriales engendrant l'installation de bassins temporaires en vue de pérenniser les équipements notamment au travers de la nouvelle gouvernance du Sport portée par les CRdS de chaque région • Positionnement politique et opérationnel dans le monde éducatif actant la NATATION comme outil fondamental et sociétal majeur • Engagement des actions de formations d'encadrement pour le développement de l'activité natatoire pour les plus jeunes 	
<p>Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la promotion initiée par la mise en place des Bassins mobiles au cœur des collectivités territoriales afin que les équipements deviennent pérennes permettant aux familles initiées de rester bénéficiaires de l'action pour l'ensemble des membres du foyer • Garantir la continuité de l'offre de natation au sein de l'Education nationale notamment dans les sections sport études inscrite dans les collèges et les lycées de manière pérenne sans dépendre de la volonté du chef d'établissement – Ce dispositif doit figurer dans une feuille de route nationale validée par le Ministère et relayée par l'Académie – Il en va de la continuité du développement des jeunes talents et des futurs espoirs et élites • S'appuyer davantage sur les têtes de réseau dans nos territoires et structures sportives afin de soutenir le représentant fédéral dans la prise en compte de l'intérêt majeur de toutes les disciplines de la FFN (envisager des binômes représentant fédéral/une tête de réseau régionale) • Promouvoir l'ensemble de toutes les disciplines de la FFN répondant à l'intergénérationnel et ouvertes pour tous les publics afin que chacune et chacun puisse trouver sa place dans la pratique d'une des disciplines couvertes par la Natation • Créer une commission nationale transversale regroupant des personnes issues des territoires ayant une sensibilité natation et une expertise complémentaire (CROS, CDOS) via une fonction transversale permettant d'élargir l'impact auprès de toutes les sensibilités et de tous les relais institutionnels potentiels 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Relations Internationales
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence :</p> <p>Créer un groupe d'influence prêt à collaborer avec les instances internationales notamment la LEN et la FINA afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repositionner la Fédération sur l'échiquier international • Redorer l'image de la FFN • Resserrer les liens qui nous unissent avec les pays Francophones en recréant une association des Pays Francophones. • Promouvoir et développer une coopération sportive et humaine entre pays. • Trouver les moyens d'aider les populations en majorité francophones qui souffrent d'un manque d'infrastructures aquatiques, de formateurs et d'outils pédagogiques • Définir des objectifs et travailler sur des programmes de formations, adapter nos modèles existants aux territoires et attentes • Identification de potentielles sources de financement (Ministère des sports, le CNOSF et la communauté Européenne) 	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lobbying auprès des instances internationales (déplacement sur les compétitions internationales, colloque, congrès) • Intégration de la commission des RI du CNOSF • Organisation de Clinics Len et WA en eau libre et natation artistique • Candidature de la France à l'organisation des Championnats d'Europe 2026 à Paris • Organisation de Test event dans la nouvelle piscine olympique en NA, WP et plongeon • Développement de programmes ciblés et outils pédagogiques types et programmes dédiés pour répondre aux besoins formulés par les pays Africains 	
<p>Actions non initiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Multiplication des stages et formations adaptées • Création d'une nouvelle association des Pays Francophones • Redynamisation des liens entre l'Allemagne et la France dans le cadre des échanges franco/allemand de l'ensemble de nos disciplines 	
<p>Principaux résultats obtenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement d'un poste au sein du bureau de la LEN et de World Aquatics • Obtention d'un poste de Trésorier au sein de la COMEN • Obtention des championnats d'Europe de natation en 2026 à Paris • Obtention de postes au sein des commissions sportives LEN et WA (natation, WP, natation artistique, eau libre, plongeon, high diving) • Intégration de la commission « Learn to swim » de la LEN visant à promouvoir des programmes de natation de qualité dans toute l'Europe (première conférence en novembre 2023) • Lancement de l'opération Discover Water par WA à Clichy lors des JO 2024 • Rapprochement fort opéré avec le Burundi dans le cadre de l'organisation d'une opération « J'apprends à nager » en collaboration avec la WA (école de natation + formation encadrants) en juin 2023 – adaptation de notre savoir-faire. • Mise en place d'une cellule d'experts • Création d'un centre international de natation au sein du CN Antibes en collaboration avec la WA 	
<p>Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des formations « J'apprends à nager » pour endiguer les noyades à travers le monde en tant qu'experts. 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :

Médical / Prévention et Lutte antidopage

Objectifs du mandat sur ces compétences :

La période a notamment été marquée par de nombreux axes propres à la préparation des JO parallèlement à la poursuite des compétences permanentes qui structurent l'action du Service dans les domaines du Suivi Médical et de l'Anti-dopage.

A ce titre, les axes suivants ont caractérisé le mandat sous l'angle de ces activités :

1. PREVENTION DU DOPAGE ET DES CONDUITES DOPANTES :

- La Fédération Française de Natation a mené une **enquête nationale** pour établir un diagnostic objectif sur la prévention du dopage.
- Suite à la demande du Ministère, du CNOSF et l'AFLD, la FFN a mis en place son **plan spécifique de prévention du dopage** et des conduites dopantes.
- La FFN a été sélectionnée suite à l'appel à projet « pour un sport propre » afin de concevoir un outil de communication avec une aide de 7000€.
- Refonte de la page web relative à la prévention du dopage sur le site FFN.
- Formation des Référents régionaux antidopage au siège fédéral par l'AFLD. 12 personnes
- Poursuite de la coordination avec les organismes spécialisés (AFLD, WA-ITA), l'implication du Service Anti-dopage de la FFN étant particulièrement appréciée ;
- Organisation des « certificats de réussite » de manière à assurer l'accréditation des athlètes sélectionnés aux championnats du monde /JO et de leurs encadrants après suivi des formations dispensées par l'WA-ITA et CNOSF ;
- Intervention dans le cadre des formations organisées par l'INFAN pour sensibiliser à la prévention du dopage.

2. MÉDICAL :

- Poursuite active dans le contexte précité des activités permanentes : assurer dans le cadre de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) le suivi médical des SHN, Collectifs Nationaux et Espoirs inscrits sur les listes ministérielles ; assurer le suivi contractuel des médecins et kinés des Equipes de France ; Réunion annuelle médicale, paramédicale et technique.
- Nouveau partenariat (EONA) permettant d'optimiser le budget des consommables ;
- Par ailleurs, la première Journée Médicale Fédérale (de type séminaire avec appel à communication auprès des médecins & kinés des ligues, des autres fédérations...) a été mise en place en 2024.
- Constitution d'un pool de médecins des compétitions organisées par la fédération.

Au-delà de ces actions, il convient de souligner que tous les axes d'évolution identifiés dans le cadre de la période quadriennale précédente (couplage « Médical » / Antidopage, mise en place de l'outil de suivi médical Askamon, suivi individualisé de la surveillance médicale réglementaire – SMR, des réunions médicales régulières tous les deux mois), ont été mis en œuvre et ont permis au Service d'atteindre un degré de maturité certain qui se retrouve dans ses résultats (cf. ci-dessous) ainsi que dans la coopération efficace avec l'ensemble des acteurs.

Principaux résultats obtenus :

1. Dans le cadre de la Surveillance Médicale Réglementaire le suivi oscille entre 97% et 100%
2. Certificat ADEL de réussite de formation éducatrice (AFLD) renouvelé tous les 2 ans.

Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :

- Renforcer l'accompagnement des athlètes dans les clubs d'excellence et les structures dédiées (CAF, CNAHN, CREPS, etc.) ;
- Élargir les cibles des actions de prévention/sensibilisation dispensées par la FFN concernant les conduites dopantes à de nouveaux publics : encadrants, parents, licenciés non compétiteurs, médecins....

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Lutte contre les violences sexuelles
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence : Protection et promotion de l'intégrité des personnes dans la lutte contre toutes les formes de violence (bizutage, harcèlement, violences sexuelles, discriminations).</p> <p>Action de prévention des violences et des discriminations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faciliter la libération de la parole des victimes de violences, - accompagner et orienter les victimes de violences, - sensibiliser les acteurs fédéraux - proposer de nouveaux outils pour la structuration des actions de prévention et de lutte contre toute forme de violences. 	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un cercle de compétence LVSS • Contrôle d'honorabilité • Gestion des signalements par une cellule dédiée (référénte nationale, juridique) en lien avec les services de l'Etat • Élaboration d'un plan d'actions concernant la lutte contre toutes les formes de violences dans la natation • Conventionnement et interventions d'associations spécialisées dans la LVSS et dans l'accompagnement de victimes • Rédaction de textes fédéraux : charte éthique, code de bonne conduite, code de protection des mineurs (en cours de finalisation) • Envoi du code de bonne conduite aux licenciés lors de la prise de licence (QR code) • Identification et activation d'un réseau de référents régionaux dans la lutte contre les violences • Communication spécifique fédérale (réalisation de support de communication, articles réguliers sur le site fédéral et newsletter) • Sensibilisation des acteurs de la formation (référents ERFAN) • Création d'outils de formation, création d'un guide de formateur • Utilisation de la plateforme Ethique avec questionnaire ouvert aux entraîneurs du PPF et aux entraîneurs et dirigeants • Constitution de partie civile par la FFN • Assurances fédérales dans l'accompagnement des victimes 	
<p>Actions non initiées : Formation des dirigeants</p>	
<p>Principaux résultats obtenus : Libération de la parole Gestion et traitements de tous les signalements transmis en lien avec les ODF et /ou services de l'Etat Sensibilisation des acteurs</p>	
<p>Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :</p> <p><u>Former</u> Adapter ou construire des outils utilisables pour les structures Rendre obligatoire la formation de dirigeant / maintenir les actions en conseil de territoire et en codir régulièrement</p> <p><u>Sensibiliser</u> Campagne de communication annuelle (début en sept 24 , prévue sur l'année avec différents messages en fonction de l'année) Financer des actions de sensibilisation de nos partenaires régulièrement Identifier des athlètes ambassadeurs sur les sujets LVSS Meilleur suivi des actions menées avec les partenaires</p> <p><u>Prévenir</u> Mobiliser davantage le réseau des référents régionaux dans les actions de prévention Améliorer le contrôle d'honorabilité avec le MS Clarifier les textes – charte, guide et code, guides des poursuites disciplinaires- Prévoir des temps spécifiques avec les dirigeants sur les actions à mener</p> <p><u>Réprimer</u> Accompagner les auteurs de violences En cas de manquement aux obligations d'honorabilité, bloquer les fonctions de dirigeant ou entraîneur sur le logiciel fédéral Suivi des sanctions effectif dans la base de données fédérale</p>	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Nagez Forme Santé
Intitulé de l'action : L'activité Nagez Forme Santé a vu le jour depuis l'appel à projet Ministériel de 2009 « Activité physique et Maladies chroniques ». L'objectif de l'olympiade est d'occuper la première place au niveau national dans le domaine du sport santé et en particulier au niveau de l'axe 2 de la stratégie nationale sport santé : « le développement du recours à l'activité physique adaptée à visée thérapeutique »	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Les récentes données scientifiques et statistiques de l'OMS, INSERM, . . .montrent que : <ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de décès prématuré des personnes atteintes de pathologies chroniques évolue. • Le nombre de Français avançant en âge augmente. • La pratique d'une activité physique adaptée permet de gagner en espérance de vie et en qualité de vie. La loi de modernisation de notre système de santé a été promulguée le 26 janvier 2016 et pour la 1 ^{ère} fois en France, un médecin peut prescrire une activité adaptée à ses patients atteints de pathologies chroniques. La Stratégie Nationale sport santé 2019-2024 a permis de labelliser plus de 580 Maisons Sport Santé sur le territoire.	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : Nagez Forme Santé c'est nager pour développer, maintenir et/ou restaurer son capital santé et améliorer sa qualité de vie. Il s'agit d'une natation adaptée au bénéfice de personnes atteintes de maladies chroniques et, en particulier, en relais d'un programme d'éducation thérapeutique.	
Objectifs recherchés : Toutes les dernières enquêtes démontrent que la raison première de pratiquer un sport est la préservation du capital santé. Pour répondre à ce besoin, il est important que nos clubs proposent des activités orientées vers la santé et le bien-être pour continuer à jouer leur rôle social au niveau local. La spécificité de notre discipline sportive nous permet de nous inscrire durablement dans la politique de santé publique pour préserver la santé de nos licenciés car les bienfaits sont multiples (Développement de la capacité respiratoire, amélioration de la mobilité articulaire, renforcement musculaire global, optimisation des capacités cardio-vasculaires, augmentation importante de la dépense énergétique, diminution des tensions musculaires et réduction du stress, développement de la confiance et de l'estime de soi, entretien du lien social) Le déploiement de ces activités se fait par : <ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement du projet club • La formation complémentaire des éducateurs des clubs • La création de nouvelles sections • La création de nouveaux clubs • Le développement d'un plan de communication 	
Résultats obtenus : <u>En 2021 :</u> Éducateurs Nagez Forme Santé : 364 Clubs agréés Nagez Forme Santé : 109 Licenciés NFS sur la saison sportive 2020/2021 : 1 091 <u>En 2024 :</u> Éducateurs Nagez Forme Santé : 445 Clubs agréés Nagez Forme Santé : 115 Licenciés NFS sur la saison sportive 2023/2024 : 2 011	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 : Positionner la Natation Santé comme activité incontournable du Sport Santé en France Continuer à encourager la mise en œuvre de formations Nagez Forme Santé dans chaque ligue Consolider les partenariats réalisés et approcher d'autres partenaires stratégiques intéressés par le monde du sport santé. Conventionner avec de nouvelles associations de patients. Augmenter le nombre de clubs et de licences et diversifier les lieux de pratique. Référencer les clubs FFN dans le programme « Sport sur ordonnance » et les Maisons Sport Santé Inciter les clubs à faire partie des maisons sport santé pour apporter leur savoir-faire aquatique. Favoriser et valoriser la labellisation des clubs sur ce secteur Améliorer la base de données fédérales pour mieux identifier les licenciés NFS et les clubs agréés NFS Renforcer la communication notamment en direction des professionnels de santé Engager la réflexion d'ouverture de nos formations aux collectivités	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Nagez Forme Bien-être
Intitulé de l'action : Nagez Forme Bien-être regroupe toutes les activités aquatiques émergentes et de natation pour préserver le capital santé. Elle est au service des personnes recherchant une activité de bien-être et de loisir.	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Nagez Forme Bien-être est déjà présente au sein du panel des activités aquatiques proposées par nos clubs. L'idée est la structuration de cette offre qui est exclusivement dédiée à la prévention primaire. La FFN encourage les clubs affiliés à développer les compétences de leurs éducateurs en participant aux formations « Nagez Forme Bien-être » et à emprunter la voie de la labellisation pour mettre en exergue le savoir-faire fédéral et la qualité de prise en charge de nos licenciés. Cette activité s'inscrit pleinement dans l'axe 1 de la Stratégie Nationale sport santé : « la promotion de la santé et du bien-être par l'activité physique »	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : Le déploiement de l'activité Nagez Forme Bien-être permet au club de diversifier son modèle économique et de financer des activités annexes. L'objectif fédéral est la structuration de cette offre pour mettre en avant le savoir-faire des clubs d'une part et d'autre part développer la licenciation suite la dernière réforme fédérale. La généralisation de cette activité au sein de nos clubs permet de répondre à l'un des axes forts de la stratégie nationale sport santé et en même temps d'accueillir davantage de pratiquants potentiels en quête de bien-être et de santé. Le séminaire annuel Natation santé sert de référence pour expliquer l'intérêt pour le club d'emprunter cette voie de développement. L'INFAN organise chaque année une formation dédiée à cette pratique pour que nos encadrants acquièrent la maîtrise de ce qu'est la prévention primaire et la limite de leur prérogative ou champ d'action.	
Objectifs recherchés : Promouvoir la santé par la natation et utiliser notre discipline au service de la santé publique. Proposer des nouvelles activités émergentes aquatiques pour la prévention primaire de nos licenciés. Proposer aux éducateurs sportifs des activités de la natation une formation complémentaire pour être en mesure d'accueillir les pratiquants en quête de leur bien-être. Par le biais de ces nouvelles pratiques, la FFN entend développer le nombre de licenciés.	
Résultats obtenus : En 2021 : Éducateurs Nagez Forme Bien-être formés : 36 Clubs déclarés Nagez Forme Bien-être : 492 Licenciés NFBê sur la saison sportive 2016/2017 : 21 156 En 2024 : Éducateurs Nagez Forme Bien-être formés : 51 Clubs déclarés Nagez Forme Bien-être : 494 Licenciés NFBê sur la saison sportive 2019/2020 : 31 650	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 : Positionner la Natation Santé comme activité incontournable du Sport Santé en France Consolider les partenariats réalisés et approcher d'autres partenaires stratégiques dans le monde du sport santé. Augmenter le nombre de licences Favoriser et valoriser la labellisation des clubs sur ce secteur Améliorer la base de données fédérales pour mieux identifier les licenciés NFBê, les clubs NFBê et les éducateurs formés NFBê	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Éveil Aquatique
<p>Intitulé de l'action : L'Éveil aquatique est une activité dédiée aux bébés et aux jeunes enfants de 0 à 3 ans. Elle permet le développement de leur autonomie aquatique. La présence d'un parent est essentielle pour la mise en confiance de l'enfant. Les enfants sont accueillis à partir du second vaccin DTCPolio (vers 4 mois) Cette activité s'inscrit autour d'une réponse à la demande sociale pour appréhender la culture aquatique et découvrir ce milieu à un âge très précoce. Elle permet de préparer les enfants à l'Aisance Aquatique.</p>	
<p>Éléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : L'activité Éveil aquatique connaît une forte demande sociale qui peut s'expliquer par le niveau de natalité en France ainsi que l'implication des nouveaux parents pour partager des moments privilégiés avec leurs bébés. Les parents accompagnent leurs enfants du début à la fin de l'activité. Au fil des années leur place évolue avec le développement et l'autonomie de leur enfant. En France on considère :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Près de 678 000 naissances en 2023 • Une forte demande sociale • Beaucoup de structures proposent cette activité • Plusieurs familles sur liste d'attente dans les grandes agglomérations • Difficulté pour identifier la qualité des activités développées 	
<p>Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : La FFN par le biais du Cercle de compétence Éveil Aquatique, en particulier les membres experts de cette activité, ont travaillé en étroite collaboration avec l'INFAN et la direction de la Formation sur une ingénierie de formation pour accompagner les éducateurs des clubs dans leur mission psychopédagogique spécifique à ce jeune public. En 2024, FFN a organisé la première formation Brevet Fédéral Éveil Aquatique. Un projet en gestation depuis plusieurs années vu le jour. Par ailleurs, il est à noter que la licence fédérale dédiée à ce secteur d'activité couvre également les accompagnants du jeune enfant licencié. Enfin, notons que le dispositif de labellisation fédérale permet, le cas échéant, une reconnaissance et une valorisation de la qualité de l'activité développée et du niveau de structuration des clubs.</p>	
<p>Objectifs recherchés :</p> <p><u>Pour l'enfant :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer et promouvoir la découverte du milieu aquatique en faveur des très jeunes enfants (4 mois à 3 ans) • Favoriser l'émergence d'une relation originale à l'eau • Développer l'autonomie aquatique et la confiance en soi du bébé et du jeune enfant • Découvertes sensorielles et éveil au corps • Développement des habiletés motrices • Stimulation de la capacité créative et éveil social <p><u>Pour les parents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la relation « parent-enfant » <p><u>Pour le club</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser la démarche qualité de l'activité pour se démarquer des pratiques existantes • Favoriser et valoriser la labellisation des clubs sur ce secteur 	
<p>Résultats obtenus : 2021/2024 Clubs en 2021 : 242 - En 2024 : 215 La baisse du nombre de clubs est spécialement due à la pandémie du covid d'une part et au plan de sobriété énergétique d'autre part. Licenciés de 0 à 3 ans en 2021 : 3483 - En 2024 : 3797</p>	
<p>Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2025-2028 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer le nombre de structures et de licenciés de ce secteur • Poursuivre la structuration de ce secteur : rédaction d'un cahier des charges, élaboration d'une procédure d'agrément • Adapter le référentiel formation de cette activité en prenant en compte les spécificités des femmes enceintes. • Prendre en compte le plan ministériel Aisance Aquatique et préparer les jeunes enfants en Éveil Aquatique à bien intégrer ce parcours. 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Dispositif Service Civique
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence : Promouvoir l'engagement Citoyen par le sport, veiller à l'intérêt Général au travers du dispositif Service Civique Faire connaître, accompagner, soutenir les structures dans la mise en place du dispositif Service Civique Soutien au développement des dispositifs J'apprends à nager, Nager Forme Santé, dispositifs permettant un soutien au développement des structures fédérales Aider, conseiller, accompagner, être à l'écoute et au service des structures FFN dans la mise en œuvre du dispositif Service Civique Soutenir les jeunes en Service Civique durant leur mission</p>	
<p>Actions mises en œuvre : Positionnement comme tête de réseau avec comme objectif prioritaire l'accompagnement des structures dans la mise en place du dispositif. Interlocuteur privilégié auprès de l'Agence Nationale de service civique. Intégration progressive des structures FFN dans le dispositif, élaboration de 2 avenants à l'agrément 2 fois par an objectif intégrer l'ensemble des structures FFN dans l'agrément national collectif afin de faciliter l'accès au dispositif Veille sur les inscriptions en formation, soutien aide à la recherche de formation à destination des tuteurs et des jeunes</p>	
<p>Actions non initiées : Poursuite de l'Elaboration de procédures d'évaluation et de suivi du dispositif afin de veiller au respect des principes Poursuite du travail en concertation avec l'agence nationale à l'élaboration et la construction d'outils d'aide à l'élaboration du bilan nominatif, du suivi du projet d'avenir (poursuivre le double tutorat club et FFN), création d'outils d'accompagnement, de suivi des tuteurs, des jeunes, des formations obligatoires. Création d'outils facilitant l'élaboration du Bilan annuel demandé aux structures par l'agence. Poursuivre le développement des contacts relationnels avec les structures, les jeunes en SC, les tuteurs...</p>	
<p>Principaux résultats obtenus : 2ème Renouveau de l'agrément national en 2023, plus de 1000 structurées intégrées, 3 missions validées par l'agence et labélisées « Générations 2024 » Bilan effectif total depuis le 1er agrément en octobre 2016 à décembre 2023 : 343 jeunes ont été accueillis depuis en mission de service civique au sein des structures de la FFN. Nous sommes sur une moyenne annuelle de plus de 60 contrats d'engagement par an. Nombre total de structures ayant accueilli depuis le 1er agrément en octobre 2016 à aujourd'hui : 192 structures dont une trentaine de structures depuis quelques années s'inscrivent dans le dispositif tous les ans.</p>	
<p>Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elargir le nombre de missions, promouvoir l'augmentation de l'amplitude des contrats d'engagement auprès de l'Agence Nationale - Favoriser l'inclusion en augmentant le nombre de jeunes en SC porteur de handicap afin de répondre le mieux possible aux recommandations de l'Agence - Poursuivre : <ul style="list-style-type: none"> o les échanges avec l'Agence afin d'augmenter le nombre de postes, o la promotion, o l'accompagnement des structures désirant accueillir un Service Civique, o l'accompagnement des jeunes, o la création d'outils d'accompagnement, d'outils de suivi des tuteurs des jeunes, des formations obligatoires, o le développement des contacts / relationnels avec les structures, les jeunes en SC, les tuteurs... - Réflexion sur l'opportunité d'organiser un rassemblement annuel à la FFN de tous les volontaires et tuteurs engagés dans le dispositif 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques
Intitulé de l'action : Concevoir et mettre en œuvre la politique de développement du réseau interfédéral du CIAA au travers de différentes mesures.	
Éléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : Depuis sa création en 2006, le Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques n'a pu se développer comme il était souhaité. Il a fallu attendre l'année 2019 pour avoir une entité juridique propre à travers la création officielle d'une association loi 1901 et un recrutement en ressources humaines pour mener à bien les nombreux travaux souhaités.	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : Le développement du réseau interfédéral passe par une formalisation d'une stratégie de développement et de communication. La conception et la gestion des réunions institutionnelles et des plans communications permettent de développer ce réseau. L'accompagnement des structures fédérales à travers la création et l'animation du réseau de techniciens des fédérations membres du CIAA ont permis de travailler sur de nombreux projets.	
Objectifs recherchés : L'objectif du CIAA est de développer un réseau interfédéral autour des activités aquatiques sur différents domaines autour de quatre grands axes : <ul style="list-style-type: none"> - La Formation - Les Équipements - L'Organisation des pratiques / l'Apprentissage / ENF - Le Sport & Handicap. Ces quatre grands axes ont permis de créer des commissions respectives permettant aux techniciens et aux élus de chaque fédération de travailler en commun sur de nombreux projets.	
Résultats obtenus : <ul style="list-style-type: none"> - Commission Organisation des pratiques / Apprentissage / ENF : rénovation de l'École de Natation Française menée conjointement par la FFN et les fédérations du CIAA dans une perspective de développement des pratiques grâce à de nouvelles offres de pratique attractives offrant aux pratiquants la possibilité de progresser à tout âge et en toute liberté en privilégiant une approche ludique de l'apprentissage ; - Commission Équipements : enrichissement de la dixième édition de l'ouvrage d'aide à la conception des équipements aquatiques de la FFN. Cela passe par une retranscription des besoins de pratique et spécificités des fédérations (FFESSM) ou encore sur l'accueil de publics, et plus particulièrement les personnes porteuses et/ou en situation de handicap ; - Commission Formation : implication dans la problématique de pénurie des Maîtres-Nageurs et défense des intérêts du CIAA auprès du Ministère des Sports sur les filières de formation des encadrants ; - Commission Sport et Handicap : reconnaissance des personnes en situation de handicap et de leur inclusion dans les différentes activités aquatiques ; - Renforcement de la communication interfédérale à travers le lancement de la première Newsletter dans un but d'information du réseau et de visibilité ; - Reconnaissance du CIAA en tant qu'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. 	
Piste(s) d'évolution de l'action/ axes d'amélioration envisagés pour 2024 -2028 : <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage : captation de nouveaux pratiquants et fidélisation des licenciés grâce à un dispositif et des outils attractifs, ouverture de l'ENF à des structures privées (campings, DSP), renforcer les liens avec les collectivités et autres structures publiques, faciliter les organisations interfédérales ; - Équipements : réalisation d'une cartographie de l'ensemble des clubs du CIAA et des disciplines proposées afin d'avoir une vision d'ensemble de l'implantation des clubs ; - Formation : volonté d'identification des besoins en métiers et en compétences pouvant être communs ou distincts aux fédérations membres du CIAA. Recensement de l'ensemble des filières de formation et formations fédérales ; - Sport et Handicap : permettre au sport de mieux s'inscrire dans la vie des personnes en situation de handicap et stimuler leur envie de pratique. Réaffirmer la place du sport dans la société en tant qu'acteur d'intégration sociale et d'inclusion dans tous les cas du handicap. 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Féminisation et lutte contre les discriminations
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence : Représentation des femmes dans toutes les strates de notre fédération. Accompagner les femmes dans leur rôle de dirigeantes, entraîneuses et officiels ou arbitres. Promouvoir la mixité et la pratique féminine, des dirigeantes, entraîneuses et officiels femme Créer un guide pour les clubs</p>	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création du réseau « Inform'elles » : identification de personnes souhaitant prendre des responsabilités en tant que femmes dirigeantes dans nos structures • Mise en place d'actions d'accompagnement par le biais de webinaire : l'écosystème sportif et l'organisation fédérale, gestion de conflit, comment réagir à des propos inadaptés, prise de parole en public, les clés du management • Réunion d'échanges avec le CNOSF sur la féminisation, lien avec l'action « femmes dirigeantes » • Échange avec d'autres cercles de compétences : natation artistique, water-polo et communication 	
<p>Actions non initiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vidéo promotionnelle montrant les femmes dans toutes les fonctions. • Séminaire Féminisation • Guide de développement de la pratique féminine et masculine en natation artistique et water-polo 	
<p>Principaux résultats obtenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réseau « Inform'Elles » de femmes actives et dynamiques • Retour positif des webinaire d'« Inform'Elles » • Reconnaissance de ce cercle de compétence par d'autres cercles de compétences. • Adaptation des règlements en water-polo pour le développement de la pratique féminine et en Natation Artistique pour le développement de la pratique masculine. 	
<p>Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les liens avec les autres cercles de compétences (réunions présidents (es) de cercles de compétences) • Mettre en place une réelle communication des femmes dirigeantes, entraîneuses, officiels ou arbitres. • Vidéo promotionnelle • Formations dirigeantes • Séminaire « Inform'elles » 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Natation Course
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Redonner sa place à la pratique compétitive pour tous et à tous les niveaux - Garantir un parcours ambitieux vers la haute-performance. <p>Les principaux dossiers identifiés par le CCNC pour l'olympiade :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Formation et accession à la compétition » En s'appuyant sur un diagnostic (travaux existants à compléter si besoin), produire des recommandations pour début 2022 (en lien avec le Cercle de Compétences ENF) à présenter lors de l'AG 2022 et mettre en œuvre à la rentrée 2022-2023. • « Organisation de la pratique compétitive » Définition et mise en œuvre de la politique sportive : Programmes, Calendriers, Annuel règlement, relations avec les ligues et clubs, cellule de validation des records, ... • « Soutenir et accompagner le développement de la discipline dans les territoires », en lien avec le Cercle des Territoires • « Analyse & évaluation » La fédération dispose d'une base de données des performances de grande qualité et de compétences en matière de traitement des données, alors que dans le même temps elle n'a pas mis en place une démarche d'évaluation complète et partagée de sa politique sportive (hors HN). L'objectif est d'organiser l'exploitation de ces données pour disposer d'évaluations fiables et orienter les choix en matière de politique sportive et de programme. Travail à mener en lien avec l'équipe SI de la fédération et le projet IRMES. • « Meetings labellisés » Optimiser la confrontation et en lien avec le Cercle « Organisations Fédérales » assurer la gestion, le suivi et l'évaluation des meetings labellisés. • « Formation » En lien avec l'INFAN, contribuer à la conception et à l'animation du dispositif de formation à l'attention des entraîneurs • « Management des compétitions » Au travers d'un « sous-cercle de compétences » Il s'agit d'organiser la formation des officiels de natation course et des gestionnaires techniques (extranat, chronométrage) en lien avec l'équipe SI (et les référents des ligues), l'animation des ligues/comités et du réseau des formateurs, ainsi que des collectifs des officiels fédéraux. 	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réforme de l'ENF (accession à la compétition) • Analyse et évaluation avec la contribution de l'IRMES et de l'Équipe SI de la FFN • Réforme des meetings labellisés • Mise en place de la semestrialisation pour les benjamins • Création du Cercle de Territoires • Réunions annuelles des ETR • Animation d'un sous cercle « Management des compétitions » • Utilisation de l'Assistance Vidéo à l'Arbitrage (VAR) pour les championnats de France Elite 	
<p>Actions non initiées :</p> <p>Le Cercle de Compétences n'a pas réellement été associé au dossier « Formation des entraîneurs » qui a principalement été traité par la DTN dans le cadre du projet « Académie de la Natation ».</p> <p>Absence de lien avec l'INFAN.</p>	
<p>Principaux résultats obtenus :</p> <p>Il nous apparaît nécessaire de souligner qu'alors que nous venons de vivre une olympiade très compliquée (COVID, changement de catégories, ...) nous avons tenu le cap, et nous avons réussi à faire de 2023 la meilleure année depuis 2018 en termes de nombre de compétiteurs, marquée notamment par le retour de la population Avenir. Cela doit nous conforter dans l'idée que le programme proposé répond globalement aux attentes des clubs.</p> <p>A noté quatre réussites majeures pour l'olympiade :</p> <p>☑ La réussite de la semestrialisation pour les benjamins, avec toutefois des améliorations à prévoir pour le championnat de France Benjamins.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le bilan positif de la réforme des meetings labellisés, et parallèlement la revalorisation des meetings et championnats de ligues. Ces derniers sont redevenus les principaux lieux de qualification pour les championnats nationaux. • Les solutions apportées pour la catégorie juniors afin de tenir compte du retard de « développement » qui résulte de la réduction de l'activité lors de la pandémie COVID. • L'animation des territoires au travers du Cercle des territoires et des réunion annuelles des ETR • L'Assistance Vidéo à l'Arbitrage (VAR) bien accepté par les entraîneurs et nageurs. 	
<p>Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :</p> <p>Il y a un travail très important à mener vers les départements et les ligues qui ont la responsabilité de concevoir les programmes</p>	

qui s'adressent au plus de 95% de compétiteurs non concernés par la pratique au niveau national. La démarche a été engagée avec la mise en place du cercle des territoires et les deux éditions de la réunion annuelle des ETR, mais à l'évidence c'est loin d'être suffisant.

Les efforts doivent probablement être plus consacrés à l'animation des territoires, au partage du sens et des objectifs de la fédération avec les entraîneurs mais aussi les élus dirigeants associés à l'élaboration des programmes. Une des clés de succès de l'animation des territoires est un engagement loyal et affirmé des élus régionaux et départementaux envers les orientations fédérales.

Une autre condition de réussite est la formation des entraîneurs qui doit être renforcée et menée en coordination avec l'INFAN.

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Eau Libre / Eau Froide
Objectifs du mandat sur cette compétence :	
<ul style="list-style-type: none"> – Accompagner la formation et l'accession à la compétition : formation et développement du demi-fond – Organiser la pratique compétitive (calendrier, programmes, relations avec les ligues et clubs...) – Soutenir et accompagner le développement de la discipline dans les territoires : redynamiser la coupe de France, renforcer la formation des officiels, renforcer l'accompagnement et la formation des officiels 	
Actions mises en œuvre :	
<u>Eau Libre</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Réforme de la Licence : création d'une licence eau libre promotionnelle valable pour une durée de 1 an (de date à date) pour un coût de 15 € • Elaboration d'un nouveau règlement de la Coupe de France avec la création d'une phase finale réunissant les 50 meilleurs nageurs pour redynamiser la pratique compétitive • Organisation du circuit coupe de France <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : 51 étapes et 30 organisateurs - 2022 : 58 étapes et 31 organisateurs - 2023 : 46 étapes et 33 organisateurs - 2024 : 46 étapes et 32 organisateurs • Organisation de 3 championnats de France été : 2022 à Canet en Roussillon ; 2023 à Dunkerque ; 2024 à Compiègne • Organisation des championnats de France indoor : 2022 et 2023 à Sarcelles • Organisation de compétitions internationales : 2021 Championnats d'Europe Juniors (Choisy Le Roi) ; 2 étapes du Coupe du monde (2022 Bassin de la Villette et 2023 Pont Alexandre III) ; 2024 JO de Paris • Organisation de 2 réunions annuelles en direction des organisateurs d'événements pour les accompagner sur des thématiques spécifiques : sécurité, développement durable, organisation des jurys • Accompagnement et renforcement de la formation des officiels : évolution des modalités de formation, nouvelle structuration des jurys, mise en place de référents pour chaque ligue • Formation et accompagnement des officiels français à l'international : organisation d'une certification AQUA en avril 2024 • Intégration des enjeux de transition écologiques dans l'organisation des événements : médailles éco-certifiées, nouveau cahier des charges pour les organisateurs d'étape de coupe de France, création d'une charte FFN éco-responsable, adoption de la charte des 15 engagements eco-responsables des organisateurs d'événements 	
<u>Eau Froide</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Signature de la première convention de partenariat avec l'IISA Implication dans les instances de l'IISA / mise en lien avec la LEN et AQUA • Structuration et règlementation de la discipline pour la gestion sécurisée de cette nouvelle pratique <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un règlement sportif spécifique - Création de fiches de recommandations en direction des pratiquants et organisateurs - Travaux de concertation avec la commission médicale pour garantir l'intégrité physique des pratiquants tout en permettant l'ouverture au plus grand nombre de la discipline • Accompagnement du développement de la discipline en territoire <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un webinaire à destination des clubs - Mise en place d'un calendrier commun des événements locaux pour la saison d'hiver 24/25 • Organisation d'un championnat de France à Megève en 2022 et 2024 • Organisation d'un championnat du monde à Samoens en 2023 	
Actions non initiées :	
<ul style="list-style-type: none"> • Mutualisation stratégique des circuits Eau libre Coupe de France et EDF AquaChallenge • Lien avec le développement du demi-fond et renfort de l'accession en eau libre 	
Principaux résultats obtenus :	
<u>Eau libre</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de la représentation française à l'international : comité techniques LEN et AQUA 	

- Reconnaissance du Ministère des Sports, du CNOSF et les Voies Navigables de France pour le soutien aux activités aquatiques en milieu naturel
- Augmentation significative du nombre d'événements fédéraux eau libre, du nombre de participants et du nombre de licenciés FFN Eau Libre promo
 - En 2023 105 événements déclarés sur la plateforme (contre 81 en 2021) et 24 000 participants ; 9934 licences EL (6384 en 2021)
- Structuration et montée en compétences du réseau des organisateurs d'événements Eau libre
- Organisation d'une certification World Aquatics : formation des officiels (sélection de 8 français NTO pour les JO)
- Intégration du développement durable (ex : recours aux gobelets biodégradables et médailles eco-certifiées dans toutes nos compétitions nationales)
- Reconnaissance internationale de la qualité de nos événements concrétisée par l'organisation d'étapes de Coupe du monde (bassin de la Villette, et pont Alexandre 3) mais aussi de Coupe d'Europe (Choisy Le Roi)
- Labellisation ministérielle (15 engagements eco-reponsables) de l'étape de coupe du monde eau libre 2023 à Paris

Eau Froide

- Organisation des championnats de France Eau Froide à Megève en 2022
 - 51 clubs / 62 structures ; 218 nageuses et nageurs / 505 engagements
- Organisation des Championnats du Monde en Eau froide / Glacée « Ice Swimming » à Samoens en 2023
 - 42 délégations / 489 participants / 1845 engagements
 - 1^{er} au classement des médailles par nation (22 médailles)
- Signature d'une convention avec l'IISA,
- Réalisation d'un webinaire en direction des organisateurs pour accompagner le développement de la nage en eau froide
 - 40 participants
 - Présentation de la discipline / présentation des règlements, cahiers des charges pour garantir la sécurité des nageurs / présentation des ressources pour organiser un événement

Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025-2028 :

Eau Libre

- **Encourager la structuration de la pratique dans les Ligues :**
- Créer des coupes régionales,
- Développer les formations des officiels
- **Renforcer le lien avec les territoires** avec la mise en place d'un réseau de référents régionaux
- **Associer activement l'image de la discipline aux enjeux de développement durable** en proposant des initiatives exemplaires et impactantes
- **Réforme des circuits Eau libre : stratégie partagée Coupe de France et EDF AquaChallenge**
- Harmoniser les calendriers Coupe de France et EDF AquaChallenge
- Offrir plus de notoriété / visibilité à nos organisateurs d'événements
- Adapter les circuits aux objectifs et profils des nageurs
- Proposer de nouveaux formats d'épreuves (plus dynamique) : sprint à élimination directe du 3km
- **Renforcer le lien entre l'offre de la pratique Eau libre et le pôle performance Eau libre**
 - Accompagner la transition natation course / eau libre - re dynamiser le demi-fond
 - Accompagner les nageurs dans le développement de leurs potentialités
- **Concevoir le nouvel applicatif Eau libre - Programme AquaVista**
- **Maintenir et assurer la représentativité de nos experts sur la scène internationale**

Eau Froide

- **Poursuivre le développement de la nage en Eau froide**
 - Identifier de nouveaux lieux de pratiques
 - Créer un circuit type « Coupe de France » Eau Froide
- **Former des officiels aux spécificités de la discipline**
- **Organiser des championnats de France**
- **Accueillir des compétitions internationales**

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Water-polo
Objectifs du mandat sur cette compétence : Préparer les Jeux de Paris 2024	
Éléments de contexte :	
<ul style="list-style-type: none"> • 2 équipes qualifiées d'office • l'équipe Masculine 13^{ème} aux euros 2021 • l'équipe Féminine 7^{ème} aux euros 2021 • une reprise de saison 2021-2022 qui fait suite à une saison 2020/2021 sous protocole Covid (Matches à Huis clos- Championnats suspendus – pas de descentes montées en N1F – N1M- N2M – Mise en place de la Commission covid) 	
Actions mises en œuvre :	
<ul style="list-style-type: none"> • Changement et renforcement des staffs sur les 2 collectifs. • Planification de la montée en puissance des équipes via le calendrier international • Organisation de la Finale de WL 2022 à Strasbourg et de nombreuses rencontres internationales sur le territoire. • Création d'un fond de dotation spécifique pour augmenter les budgets • Renforcement du CNE à l'Insep • Mise en place de dispositif d'évaluation et de suivi de tous les athlètes susceptibles d'être sélectionnés pour les JO (25) • Accompagnement des clubs masculins sur les stratégies d'entraînements • Invitation des entraîneurs de clubs à chaque regroupement de l'EDF Masculine • Adaptation des règlements Fédéraux aux évolutions internationales (interdiction des résultats nuls et passage obligatoire des séances de pénalty dès septembre 22 – Passage à 14 joueurs depuis Septembre 21) • Mise en place des Trophées Pierre Garsau et Alice Milliat (Abbeville 2022 – Aix-en-Provence 2023 – Strasbourg 2024) • Mise en place de stages à l'intention des arbitres Fédéraux stagiaires (Deux stages à Douai durant cette mandature) et pérennisation du séminaire arbitres et Délégués à l'INSEP à chaque début de saison – invitation des entraîneurs Elites. Deux nouveaux arbitres internationaux : MM. BOURGES ET PEDEN • Réforme des droits de transfert en Water-Polo • Mise en effectivité des JIFF (jeunes issus de la Formation Française) et quotas par division. • Mise en place de convention de formation et contrats aspirants • Mise en place de la CFQJ (Commission Fédérale de la qualification des joueurs) et reconfiguration en cours • Adaptation réglementaire pour l'utilisation de la vidéo au sein des organismes disciplinaires et possibilité de sanction à posteriori des rencontres en cas de violence avérée par les vidéos déposées sur la plateforme Fédérale – dotation des arbitres de système audio. 	
Actions non initiées et prévue au programme 21/24 :	
<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir un Centre National d'Entraînement pour le water-polo masculin • Disposer d'un encadrement technique plus important dédié aux équipes juniors. 	
Principaux résultats obtenus :	
<ul style="list-style-type: none"> • Adhésion complète des athlètes et des clubs à la méthode proposée – montée en compétences des athlètes/entraîneurs – construction d'une méthode d'évaluation pour l'ensemble de leur carrière • EDF Hommes : 4^e WL et 6^e EC (2022), 6^e WC (2023), 4^e WC et 10^e JO • EDF Dames : TQO21 5^{ème} CM2022 8^{ème} CE22 : 7^{ème} CE23 : 9^{ème} CE24 : 6^{ème} CM24 : 13^{ème} • Sécurisation des joueurs et joueuses au sein de son club formateur (contrat aspirant-convention jeunes). • Tentative de sécurisation des joueurs des championnats Elite au travers de la v1 de la CFQJ • Augmentation du temps de jeu et de leur place au sein des clubs de nos EDF (JIFF) • Valorisation des clubs formateurs (Droits de transferts entièrement reversés aux clubs formateurs). • Rayonnement du WP via les équipes nationales seniors. 5 Super Finale WL – organisation de rencontres internationales sur un large maillage territorial 	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :	
<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir un Centre National d'Entraînement pour le water-polo masculin (jeunes) • Ouvrir une large réflexion sur le cursus de formation des encadrements techniques des clubs et mettre en place un plan d'action • Mettre une attention particulière sur la relève. • Assurer la veille des clubs concernant leur gestion financière – réflexion globale sur les moyens réglementaires (sportifs et financiers) à mettre en place. 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Natation artistique
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence :</p> <p><u>Haut Niveau</u> Objectif médaille Paris 2024. Mise en concurrence du meilleur duo. Anticipation sur les épreuves qui pourraient être au programme (highlight, duo mixte) Mettre en place un système à long terme pour la préparation acrobatique.</p> <p><u>Structuration de l'accession</u> Mettre en place 1 ou 2 centres nationaux junior pour mieux préparer la Relève et assurer l'intermédiaire entre les CNAHN et le CNE INSEP. Collectifs relèves, mise en place d'entraîneurs nationaux Juniors sous convention avec leurs clubs d'appartenance. Mise en place d'un groupe entraîneurs CNAHN avec rendez-vous réguliers (présentiel et vidéos) pour formation et partage de connaissances.</p> <p><u>Développement</u> Représentation française dans toutes les instances COMEN, EA et WA Optimisation du développement, de la promotion et de la formation en Natation Artistique</p>	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail chorégraphique avec Mourad Merzouki sur le programme d'équipe libre senior • Renforcement du travail d'acrobaties avec 2 préparateurs physiques et acro sur le CNE • Recrutement d'un entraîneur supplémentaire sur le CNE : Marie Annequin • PPF remodelé : mise en place du Centre National Relève • Création d'un contrat de cadre technique contractuel pour Myriam Lignot sur le CNR • Ciblage des athlètes jeunes sur les CNAHN • Travail transversal entre les différentes EDF • Formation des entraîneurs des CNAHN avec regroupement réguliers • Formation des entraîneurs du PPF, utilisation des CNAHN pour la formation BF4 (mutualisation des moyens) • Mise en place d'un travail collaboratif avec Juges et Entraîneurs sur les premiers regroupements de l'équipe de France Jeune • Travail d'optimisation de la performance ciblé sur l'analyse des concurrents en lien avec le nouveau système de notation et les stratégies dans l'utilisation de la difficulté en lien avec les TC. • Positionnement d'un représentant français dans la commission technique de World et European Aquatics • Diversification des pratiques pour répondre aux besoins du public et élargir la cible. • Adaptation progressive à la réglementation internationale. La FFN a pris soin de permettre aux clubs de s'adapter à la révolution de la codification en réalisant un plan par étapes. • Formation des entraîneurs et des officiels à la nouvelle codification et évaluation • Formation de contrôleurs synchrones et techniques, mise en place de réseaux pour la formation des officiels et des entraîneurs et mise en place visio-training avant les CF • Accompagnement des ligues, clubs, et des entraîneurs à la nouvelle codification (visites sur site, nombreux colloques et webinaires, système de Question & Réponses, Hotline dédiée à la codification). • Mise en valeur des championnats de France grâce à un accompagnement pour les primo organisateurs et la présence de Sportall. • Un partenariat efficace avec Microplus pour permettre une réalisation efficiente des championnats • Organisation d'étape de coupe du Monde chaque année sportive. Organisation d'une World Aquatics school (certification des juges internationaux). Organisation du Test Event 2024 en partenariat avec Paris 2024. • Mise en place d'un système d'évaluation plus précis et utilisation plus large de Dartfish 	
<p>Actions non initiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la VAR (avec prise de vues depuis les deux côtés du bassin) pour permettre une évaluation plus précise par les Contrôleurs Techniques). - E learning pour les officiels afin qu'ils puissent s'entraîner au jugement selon leurs disponibilités. - Finalisation du logiciel de gestion des compétitions 	

Principaux résultats obtenus :

- SENIORS : **4^{ème} en équipe aux JO Paris 2024 en équipe**, 3^{ème} en équipe acrobatique/ **2 médailles aux jeux européens 2023** : 1^{ère} en équipe acrobatique et 3^{ème} en équipe technique/ **2 médailles aux championnats d'Europe 2022** : 3^{ème} en équipe technique et highlight
- JUNIORS : **5 MEDAILLES aux EUROS JUNIORS 2024 Malte** : 2^{ème} en équipe libre et duo technique, 3^{ème} en équipe technique, duo libre et solo technique / **4 MEDAILLES aux EUROS JUNIORS 2023 Funchal** : 3^{ème} en équipe technique, solo technique fille, 2^{ème} en duo mixte technique, en solo technique homme/ **2 MEDAILLES aux EUROS JUNIORS 2022 Alicante** : 2^{ème} en équipe technique, 3^{ème} en équipe libre/ **2 MEDAILLES AUX MONDES JUNIORS 2022 Québec** : 3^{ème} en solo technique et duo technique / **2 MEDAILLES AUX EUROS JUNIORS 2021 Malte** : 3^{ème} en duo mixte technique et libre.
- JEUNES : **1^{ère} nation au rang des médailles** lors des **Championnats d'Europe Jeunes à Montceau-les-Mines en 2022** et à **Athènes 2024**. **4 médailles** lors des **championnats du Monde** dont 1 titre de Champion du Monde en solo homme en 2022 & 1 titre de Championne du Monde en solo femme 2023.
- Colloque et webinar ayant beaucoup de succès à chaque édition (Environ 180 participations)
- Augmentation de la participation masculine (présence de 4 nageurs sur 14 athlètes dans la sélection d'Equipe de France Jeunes 2024)
- Formation de 50 Contrôleurs Techniques de Synchronisation et 15 Contrôleurs techniques version complète (formation et certification en cours). Présence de 2 Contrôleurs techniques certifiés World Aquatics.
- Présence dans les instances internationales (European Aquatics et World Aquatics).
- Augmentation du nombre d'exhibitions de l'Equipe de France et actions commerciales pour limiter les frais de stage.
- Plan de communication digitale pour l'Equipe de France de Natation Artistique.

Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :

- Développer la pratique masculine de haut niveau. Mise en place d'un projet « garçons »
- Médailles sur les compétitions de référence
- Renforcer le staff du CNR (entraîneur et préparateur physique)
- Travailler avec plus d'échanges entre les différentes équipes de France, mise en place de regroupements plus réguliers
- Poursuivre le développement du modèle collaboratif sur l'équipe de France Jeune
- Mettre en place un système de valorisation des résultats des 3 EDF (primes, communication, accompagnement)
- Faire évoluer le modèle financier de l'équipe de France jeunes et juniors.
- Maintenir des représentants dans les instances internationales COMEN, LEN ET WA.
- Augmenter le nombre de contrôleurs techniques à l'international.
- Mettre en place une stratégie et des moyens financiers pour assurer la présence de nos officiels sur les compétitions internationales majeures (Europes, Mondes, coupe du monde)
- Besoin indispensable d'avoir un « scoring system » autonome et évolutif

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Plongeon
Objectifs du mandat sur cette compétence :	
<p>1 – Développer le plongeon</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Élargir la base de la pyramide française actuellement vertigineuse mais très peu stable ✓ Attirer de jeunes gymnastes, trampolinistes, acrobates... ✓ Former des entraîneurs, des officiels, des juges <p>2 - Performer</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Performer au niveau international, qualifier plusieurs plongeurs aux JO <p>3 - Mieux communiquer</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Communiquer davantage, de façon plus élargie, par le biais d'outils modernes de communication <p>4 - Évaluer</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Choisir des indicateurs qui permettront de réaliser des bilans périodiques et ainsi évaluer le projet 	
Actions mises en œuvre :	
<p>1. Développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Forte augmentation du budget développement/formation afin de permettre à la discipline de déployer son nouveau programme fédéral. ✓ Densification du nombre de compétitions fédérales (2 à 5) et meilleur maillage territorial pour répondre à la demande des clubs, proposer une offre de pratique compétitive et dynamique à un public plus large, et favoriser la confrontation. ✓ Première organisation de compétition high diving "High diving Open" à Paris pour répondre à la pratique grandissante. ✓ Accompagnement des collectivités dans la rénovation ou construction des infrastructures plongeon : Bordeaux (rénovation), Lyon Vaise (rénovation), Saint-Denis (construction du CAO), Montreuil (rénovation). ✓ Suivi des dotations héritage post JO pour l'amélioration des conditions d'entraînement : Saint-Denis CAO, Montreuil, Paris Aquatique, Strasbourg, Nice. ✓ Rénovation du dispositif ENF. Ecriture des paliers de test + réalisation des vidéos didactiques. ✓ Renouvellement du parc informatique pour la gestion optimale des compétitions. ✓ Mise en lumière de la discipline : événement « Alexis Jandard », pendant l'inauguration de la piscine olympique, JOP, + 2 événements Redbull à Paris : augmentation de la visibilité de la discipline dans les médias. <p>2. Formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en œuvre de formations d'officiels "officiel de table", "juge régional", "juge national" + 15 personnes formées dont 5 juges nationaux. ✓ Mise en place de formations d'entraîneurs biannuelles. Environ 20 personnes formées. ✓ Accompagnement des entraîneurs des CAF et CNE, et formations de plusieurs entraîneurs en MSN, DE, BF5. ✓ Première formation de recyclage des officiels nationaux. 12 JN recyclés. <p>3. Performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Augmentation du budget des EDF dans le cadre de la préparation des JO pour leur permettre de faire des stages et des compétitions. ✓ Densification de l'équipe de France avec 9 plongeurs sélectionnés. Constitution de paires de synchro pour toutes les épreuves. ✓ 4 médailles mondiales et 2 en High Dive, 9 médailles européennes dont 2 titres. <p>4. Mieux communiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Des live vidéo ont été réalisés. <p>5. Evaluer :</p> <p>Les indicateurs retenus pour évaluer l'efficacité du projet « développement » sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le nombre de plongeurs français ayant pris part aux compétitions fédérales et leur taux de satisfaction ✓ Le nombre de personnes formées (FC mais aussi MSN, DE, BF5) ✓ Le nombre d'officiels formés et recyclés ✓ Augmentation du nombre de licenciés 	
Actions non initiées :	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Attirer de jeunes gymnastes, trampolinistes, acrobates... : face à certaines réticences et en l'absence de RH, il est compliqué de bien lancer ce projet. ✓ Création CNAHN Strasbourg (suppression CNHAIN IDF et Lyon cause manque de moyen, structure, plongeurs). 	

Principaux résultats obtenus :

3. Performer :

- ✓ **Jeux européens du 22 au 28 Juin 2023** : 8 plongeurs → **Obtention de 4 médailles** : ARGENT pour Jules BOUYER à 3m / BRONZE pour Alexis JANDARD à 3m / ARGENT pour Alexis JANDARD à 1m / BRONZE pour Jules BOUYER et Alexis JANDARD en synchro à 3m.
- ✓ **Chpts du monde du 14 au 22 juillet 2023** : 8 plongeurs : 3 finales - 2 finales en synchro. **1 médaille de BRONZE** en synchro à 3m pour Jules BOUYER et Alexis JANDARD.
- ✓ **JO Paris 2024** : Jules BOUYER et Gwendal BISCH se sont sélectionnés en individuel au tremplin de 3m et 7 autres plongeurs ont participé en plongeon synchronisé.
 - 4 jeunes femmes, Emily HALIFAX et Jade GILLET ainsi que Naïs GILLET et Charlotte LANDI ont pris part respectivement aux compétitions en synchro à 10m et à 3m.
 - Chez les hommes, Jules BOUYER a participé avec brio à ses premiers Jeux Olympiques. La première compétition à laquelle il a pris part était l'épreuve du plongeon synchronisé à 3m avec Alexis JANDARD. Ils terminent 5^{ème} de la finale.
 - Garry HUNT et Lois SZYMCAK ont quant à eux terminé à la 8^{ème} place en synchro, à la plateforme de 10m.
 - Jules BOUYER lors des épreuves en individuel à 3m réussit à se qualifier en demi-finale (6^{ème}) puis en finale où il termine à la 8^{ème} place avec un total de 438.30 points. Son partenaire d'entraînement Gwendal BISCH finit à la 13^{ème} place des éliminatoires.

5. Evaluer :

- ✓ Les indicateurs retenus pour évaluer l'efficacité du projet « développement » sont :

CHAMPIONNATS PROMOTIONNELS	F	G	Jeunes	Jeunes	Maîtres	Maîtres	TOTAL DE PLONGEURS
Meeting des LUMIERES 8 et 9.12.2021	24	37	22	27	2	10	61
Meeting de BORDEAUX 19 et 20/03/2022	10	25	10	18	0	7	35
Meeting des LUMIERES 10 et 11.12.2022	29	35	23	24	6	11	64
Meeting de NICE 11 et 12/03/2023	25	26	20	19	5	7	51
Meeting des LUMIERES 16 et 17.12.2023	36	43	29	26	7	17	79
Meeting de NICE 16 et 17/03/2024	22	22	20	14	2	8	44

CHAMPIONNATS DE FRANCE	F	G	TOTAL DE PLONGEURS
Strasbourg 02.2021	11	12	23
BOURG 10.11.12/06/2022	9	11	20
STRASBOURG 06/2023	10	13	23
STRASBOURG 06/2024	18	13	31
			0

Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :

- ✓ Identifier un budget pour ce cercle de compétence
- ✓ Travailler par thème et résoudre des problématiques en petits groupes de travail pour que le cercle de compétence gagne en efficacité
- ✓ Poursuivre une politique de développement
- ✓ Utiliser le CAO pour construire un club et un centre d'entraînement
- ✓ Améliorer la communication

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Haut Niveau et Accession
Objectifs du mandat sur cette compétence :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Réadapter le PPF aux exigences d'Ambition Bleu pour faire émerger une génération performante pour Paris 2024 2. Optimiser les actions de recherche afin d'améliorer l'entraînement au quotidien de nos meilleurs séniors et juniors 3. Création d'une plateforme d'entraide professionnelle pour les anciens internationaux 4. Accentuer le travail sur le double-projet des SHN 5. Travailler sur la sécurisation et la protection de la situation économique des sportifs de haut-niveau et des entraîneurs nationaux 6. En Natation Course, renforcer les actions visant à l'accompagnement de la formation des entraîneurs 7. Recruter un manager de la Performance pour améliorer les résultats de l'équipe nationale 8. Renforcer les actions collectives rassemblant nos meilleurs nageuses et nageurs, dans le cadre de regroupements par spécialité pour élever le niveau d'émulation entre athlètes et les échanges et le partage d'expérience entre entraîneurs 9. En Water-Polo, ouvrir un Centre National d'Entraînement pour le water-polo masculin 10. Disposer d'un encadrement technique plus important dédié aux équipes juniors. 11. Mettre en œuvre un dispositif valorisant l'investissement des clubs formateurs 12. Poursuivre l'accompagnement à la professionnalisation des clubs 13. Améliorer la solution de live scoring et la diffusion des top matchs de l'élite Water-Polo 14. En Eau libre, identifier et rassembler les meilleurs nageurs sur 1 ou 2 sites d'entraînement fédéraux qui remplissent les conditions permettant d'optimiser l'entraînement pour atteindre le très haut niveau et les projets scolaires/universitaires 15. Renforcer les connaissances de nos meilleurs entraîneurs sur des actions de stages communs avec des ressources extérieures afin qu'ils puissent acquérir de nouvelles compétences 16. En Natation Artistique, mettre en place 1 ou 2 centres nationaux junior pour mieux préparer la Relève et assurer l'intermédiaire entre les CNAHN et le CNE INSEP 17. Pour les collectifs relève, mettre en place des entraîneurs nationaux Juniors sous convention avec leurs clubs d'appartenance 18. En Plongeon, recruter en 2021 un entraîneur pour le CNE de l'INSEP 19. Poursuivre la politique de recrutement de jeunes gymnastes pour les CNAHN 	
Actions mises en œuvre :	
<ul style="list-style-type: none"> - Lien renforcé et régulier avec les structures du PPF pour adapter l'accompagnement en fonction des projets individuels - Le SOP soutient les structures d'entraînement pour optimiser les projets de performance sur différents aspects - Actions diverses pour faciliter les doubles projets des SHN (Examens, bourses, aménagements, soutien des structures) - Mise en place de convention Paris pour les SHN et des contrats pour les entraîneurs prioritaires en plus de ceux du plan coaches ANS - Modification de l'organigramme des EDF avec un/une directeur/trice des EDF et recrutement de Jacco Verhaeren pour la NC et EL - Augmentation du nombre d'actions collectives dans les disciplines avec en particulier des actions senior et junior en NC mais aussi des stages plus longs en WP M et F. Mise en place de formation lors des regroupements ou des séminaires des structures PPF pour la formation continue des entraîneurs - Mise en place d'un encadrement et d'une organisation DTN pour tous les collectifs en NC, EL et NA, plus difficile en WP par manque de ressources et en Plongeon la directrice supervise directement l'ensemble des programmes - Mise en application de la réforme des transferts avec un retour 100% aux clubs et un focus sur les années de 11 à 21 ans - Plateforme dédiée au WP avec l'ensemble des championnats suivis, la diffusion des matchs est finalement faite par les clubs - Création d'un CNR NA à Aix en Provence avec un encadrement fédéral sur un support club et CREPS CNR est positionné entre les CNAHN et l'INSEP - Densification de l'encadrement fédéral à l'INSEP en Natation Synchro, Waterpolo Féminin, Plongeon de manière à permettre aux collectifs de pouvoir fonctionner tout au long de l'année et malgré les programmes de compétitions denses - Passerelle avec la Gymnastique pour le plongeon qui existe mais qui doit arriver à s'installer sur un lieu où le plongeon et la gymnastique sont envisageables. Nécessité d'avoir un encadrement dédié à cette thématique 	
Actions non initiées :	
<ul style="list-style-type: none"> - Plateforme d'entraide pour les anciens internationaux - Ouverture d'un CNE en WP masculin (pas de lieu trouvé à ce jour pour entraîner et héberger les sportifs) - Poursuivre l'accompagnement à la professionnalisation des clubs 	

- Pas de regroupement des meilleurs en Eau libre, car à ce jour les sportifs souhaitent mener des projets plus individuels et par ailleurs aucun lieu n'est adapté à recevoir toute une population ciblée
- Pas de conventionnement avec les entraîneurs juniors par manque de ressources, néanmoins création d'un réseau de coaches qui interviennent au sein de tous les collectifs de jeunes

Principaux résultats obtenus :

- Des EDF compétitives aux JO. NC bat ses records, la NA atteint un niveau jamais atteint, des Synchros en plongeon qui progressent.
- 7 médailles olympiques dont 4 d'or = record égalé (2012) avec 21 finales olympiques : record battu (15) en 2008
- Un PPF qui se stabilise et un investissement plus important et mieux ciblé sur les clubs, sportifs et les entraîneurs
- La liste des 100 en NC et une liste aux critères innovants puisqu'elle regroupe des critères de performances mais aussi des aspects plus subjectifs liés aux DATA et à l'œil expert des entraîneurs
- Densification du niveau juniors et surtout un meilleur suivi de cette population

Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :

- Réorganisation de la NC
- Renforcer les programmes des EDF jeunes dans toutes les disciplines pour mieux connaître suivre et préparer les futurs potentiels (entraîneurs, SHN, structures) de la fédération
- Renforcer la structuration et l'encadrement du WP masculin et féminin et notamment en amont des seniors. Le PPF est un outil en place pour y arriver. Création d'un CNR masculin comme en natation artistique
- Renforcer le soutien aux structures d'accès en termes de suivi (SOP) de ressources humaines mais aussi pour renforcer les conditions de préparation au quotidien
- De manière à être plus proche des jeunes catégories, il est essentiel de renforcer le lien avec les ETR et probablement proposer la mise en place de conseillers techniques dédiés à l'action sur la préparation des plus jeunes (suivi, programmes d'actions, formation des entraîneurs fléchage des moyens en lien avec la DTN etc...)

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Paris 2024
Objectifs du mandat sur cette compétence : Préparer les JO de Paris 2024	
Actions mises en œuvre : <ul style="list-style-type: none">- Lien constant avec le COJO, pour l'organisation générale d'une part, et pour les spécificités de chaque sport- Lien constant avec le CNOSF pour optimiser les accréditations- Lien constant avec l'ANS pour optimiser les non accrédités (maison de la performance)- Lien constant avec l'INSEP pour optimiser l'utilisation de la base arrière Insep avant et pendant les JO- Mise en place d'une dotation LCS supplémentaire pour les non accrédités- Utilisation d'un chauffeur pour optimiser les déplacements avant et pendant les JO- Réservations de logement à proximité de la piscine pour minimiser les temps de trajet (appart en NC, CNE FFT en EL)- Service de restauration particulier pour les athlètes hors village (traiteur), en NC et en EL.	
Actions non initiées :	
Principaux résultats obtenus : Organisation sans aucun accro, avant et pendant les JO 7 médailles olympiques dont 4 d'or : record égalé par rapport au bilan de Londres 2012 21 finales olympiques : record battu (15) Natation Artistique 4 ^{ème} au cumul des 3 épreuves	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 : <ul style="list-style-type: none">- Anticiper plus tôt dans l'olympiade le nombre d'accrédités pour qu'il n'y ait pas (ou peu) de négociations à ce sujet lors de la dernière saison olympique- Trouver un système ressemblant à Los Angeles en 2028 pour l'appartement à proximité de la piscine- Préparer dès que possible la ou les base(s) des stages terminaux. (Université américaine, voir ASU, ou collèges, contacts en cours)	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Optimisation de la performance
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence :</p> <p>Permettre aux entraîneurs d’être meilleurs dans leurs choix (apport scientifique, aide matérielle, facilitation de traitement, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre de ressources humaines internes au service (conseillers techniques sportifs, salariés, doctorants, stagiaires, etc.) - Augmenter le nombre de partenariats avec des collaborateurs (conventions, projet de recherche avec les universités, les grandes écoles et les entreprises) - Améliorer la cohérence entre les actions de l’équipe de France et les actions dites « fédérales » tout au long de l’année (hors contexte équipe de France) - Améliorer la relation entre les différentes disciplines pour opérer des actions transversales - Favoriser la diffusion de contenus de formation 	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi de la variabilité de la fréquence cardiaque - Mesures d’hydratation - Mesures de lactatémie - Mesures de sommeil - Mesures de composition corporelle - Analyses techniques - Testing régulier sur les actions EDF et PPF - Actions de détection - Projet data (SDH, Seenovate, IRMES) - Évaluations scientifique et développement de nouvelles technologies (PPR) - Mise en place d’un lien avec l’ensemble des structures du PPF ou celles des sportifs prioritaires 	
<p>Actions non initiées :</p> <p>Lien avec la préparation mentale. Nous avons réuni et partagé les infos avec les différents préparateurs mentaux de nos athlètes prioritaires.</p>	
<p>Principaux résultats obtenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des membres du service OP impliqués sur chaque discipline et chaque équipe de France - Des membres du service OP impliqués directement sur les actions de suivi du PPF - L’ensemble des nageurs de l’équipe de France a participé au moins une fois à des actions du SOP - Les 2/3 des sportifs des EDF A sont suivis – à minima – de manière hebdomadaire par les actions du SOP - Un service qui compte désormais + de 15 membres - Nombreux partenariats tissés avec les universités et les grandes écoles - Trois doctorats ont été lancés - Une action beaucoup plus proche avec les CNE - Une plateforme Data rangée et fonctionnelle 	
<p>Proposition et axes d’amélioration envisagés pour 2025 -2028 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d’un comité scientifique - Tisser des collaborations pérennes avec des industriels, des universités et des grandes écoles - Renforcer le lien avec la préparation physique pour mieux partager les outils de mesures et les données collectées - Renforcer le lien avec la préparation mentale pour avoir une meilleure synergie - Prévention des blessures (mieux collecter des données) - Démarche de crédit d’impôt recherche, commercialisation de services – produits - Favoriser les collaborations à l’international - Mieux utiliser la base de données et préparer des interfaces pour les utilisateurs en fonction de leurs besoins 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Suivi socio-professionnel
Objectifs du mandat sur cette compétence : Le suivi socio professionnel est un accompagnement individuel en fonction du projet du sportif.	
Actions mises en œuvre / Principaux résultats obtenus : Moyens Humains Mobilisés : 2 CTS référents au niveau national et CTS référents au niveau régional. Sur 171 SHN en 2024 Formation : 43 sportifs en pré-bac - 11 collège et 32 au lycée & 68 en post-bac (25 universités, 10 paramédical, 9 écoles de commerce, 7 écoles ingénieur, ...)	
Au niveau du pré-bac : Accompagnement des réformes mises en place au niveau de l'État auprès des structures du PPF. Manque de stabilité dans les dispositifs – Mise en place et suppression des SES. Les SES sont remplacés après seulement 2 ans d'existence par les classes sports-études.	
Constat : Les aménagements, allègements dépendent de la volonté du chef d'établissement d'où l'importance de maintenir de bonnes relations avec les établissements scolaires.	
Dérogations d'Examens : Délocalisation des épreuves du Bac en 2023 bien passée grâce à la réactivité et bonne volonté IPR ET MRP Accompagner les sportifs à décaler les dates des oraux des examens Bac ou DNB ou passer les examens en septembre - Si besoin à cause de championnats ou stages internationaux. Idem en post bac. Travail souvent en lien avec les MRP	
Dispositifs de Soutien à la Formation des Sportifs AFDAS = Soutien des formations SHN à travers l'AFDAS. Plus de 30 sportifs accompagnés. Dispositif très apprécié pour les SHN. Victime de son succès, l'ensemble des fonds utilisés dès le milieu de l'année 2024. Dispositif mis en place spécifiquement pour les JO de Paris, mais non renouvelé après cette échéance	
Financier AP - Application des orientations de l'ANS, pour les AP, tout en défendant les conventions Paris 2024. Choix politique d'accompagner les sportifs - Convention JO qui est proposée depuis 1,5 olympiades entre 68 et 90 sportifs qui en bénéficient dans les 5 disciplines.	
Emplois - Dispositifs Étatiques : Augmentation des emplois en vue des JO de Paris : Exemple : "Armée des champions" – augmentation du nombre d'emplois avant les JO, mais une réduction est prévue après 2024. Adaptation d'autres dispositifs, au sein de la Police Nationale, où la formation est passée de 4 mois à 4 semaines pour les SHN Il est crucial que les sportifs répondent aux sollicitations de leur employeur afin de maintenir la viabilité des dispositifs. <u>Quelques chiffres</u> – 33 SHN bénéficient d'un emploi aidé (Armée des champions : 9, Emploi SHN 9, Police Nationale : 7, Sncf :1, Poste INSEP = 1, CD 94 =1, Douanes : 4, CIP: 1.)	
Retraite : Nombre de trimestre pris en charge pour les SHN est passé de 16 à 32 trimestres en 2024.	
Actions non initiées : De nombreux sportifs souhaitent rentrer sur les dispositifs de type « armée des champions », mais peu de places et des baisses d'effectif à prévoir dans l'olympiade LA28	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 : Risque de disparition de certains dispositifs ou d'aménagements pour les sportifs de haut niveau comme les emplois SHN proposés par l'ANS, donc prévoir un renforcement de l'accompagnement fédéral	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Maîtres
Objectifs du mandat sur cette compétence :	
<ul style="list-style-type: none"> 1) Développement de la pratique Maîtres sur l'ensemble du territoire français. 2) Développement de la communication vers les nageurs et les structures Maîtres. 3) Développement du partage des informations avec les acteurs régionaux. 	
Actions mises en œuvre :	
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Pérennisation du programme Maîtres (N1&N2 séparés, Championnat de France des Relais). ⇒ Respect systématique et reprise chez les Maîtres des principales orientations de la Natation Course. ⇒ Grilles de qualifications dynamiques afin de diminuer la densité de nageurs N1 et augmenter le nombre de nageurs N2. ⇒ Travail sur le calendrier Maîtres national pour éviter au maximum les doublons avec les dates importantes de la NC. ⇒ Reprise de la fonction de speaker par le CC lors de nos différents championnats. ⇒ Augmentation notable du nombre de « news » Maîtres sur le site internet doublées la plupart du temps par des Post Facebook. ⇒ Réponses personnalisées sur le site Facebook FFN-Maîtres pour les nageurs, et à la boîte mail maitres@ffnatation.fr pour les structures Maîtres. ⇒ Augmentation du nombre de membres et du nombre de visio du cercle de compétence Maîtres, en incluant toutes les disciplines et toutes les régions. ⇒ Organisation systématique de réunions techniques d'avant championnats, permettant des échanges de plus en plus constructifs. ⇒ Accessibilité et présentation des membres représentant le CC, lors des compétitions nationales, pour favoriser le dialogue avec les acteurs régionaux et départementaux présents. 	
Actions non initiées :	
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Organisation de regroupements des représentants des Maîtres des Ligues et des Départements. 	
Principaux résultats obtenus :	
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Augmentation exponentielle des engagements lors des 6 organisations nationales Maîtres. (2021=1039, 2022=8283, 2023=8361, 2024=10958) avec un record de participation atteint à Montpellier cet été (1805 nageuses et nageurs). ⇒ Augmentation de la visibilité sur Facebook (530 followers en 2021, 3200 désormais). ⇒ Proximité plus importante avec les Maîtres qui sont positifs et désormais force de proposition. ⇒ Meilleure information des représentants des Maîtres (ligue et département) grâce aux visio plus fréquentes du cercle de compétence. 	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :	
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ 2025 : Organisation des championnats N2 (hiver et été) séparés et placés au moins trois semaines avant les N1, pour permettre une qualification (encouragée par une épreuve bonus). ⇒ 2025 : Refonte des coefficients de rajeunissement qui deviennent dynamiques et facilement calculables à partir des données de notre base chronométrique, afin de tenir compte des spécificités nationales. ⇒ 2025 : Changement des programmes des championnats N1 et des interclubs. ⇒ 2025 : Organisation de visio trimestrielles des représentants des Maîtres des Ligues. ⇒ 2025 ou 2026 : Evolution sur le calcul des coefficients des relais 4x100 et 4x200NL, pour permettre une harmonisation avec les relais 4x50 et favoriser une meilleure équité en réduisant la période de base de calcul du coefficient de 39 ans (catégorie des relais : Rx) à 4 ans (Catégorie des épreuves individuelles : Cx). ⇒ 2028 : Adaptation du SI pour création d'un tournoi national de vitesse Maîtres. 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale	Natation estivale
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des programmes sportifs de la Natation Estivale en cohérence avec ceux de la Natation de Course et de l'Eau Libre. • Volonté de donner un nouvel objectif pour la natation estivale (événement ouvert aux jeunes et aux seniors contrairement à la Coupe de France). • Ouverture du programme à d'autres territoires. 	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une nouvelle échéance par équipes : finale Interclubs TC qui rassemble de 15 à 18 équipes masculines et féminines en lieu et place de la Coupe de France des Régions qui ne donnait plus totale satisfaction. • Consolidation d'une compétition nationale individuelle : Criterium. • Mise en œuvre de webinaires annuels de présentations du programme sportif ouverts à l'ensemble des clubs et temps d'échanges lors des finalités nationales estivales. 	
<p>Actions non initiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation de nouveaux clubs / nouveaux territoires. 	
<p>Principaux résultats obtenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation et évolution du programme pour le rendre plus attractif. • Large adhésion aux nouveaux programmes sportifs (Interclubs et Criterium). • Mise en conformité du règlement estival avec la natation annuelle (catégories...). • Forte participation aux finalités nationales. • Limitation de la natation estivale aux cinq ligues historiques. • Stabilisation du nombre de clubs estivaux. 	
<p>Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capter de nouveaux clubs et pratiquants issus des territoires actuels et des nouveaux territoires. • Conquérir de nouveaux espaces de pratique et accompagner une activité de développement dans les bassins d'été (apprentissage de la natation, gestion saisonnière par les clubs...). • Consolider les programmes sportifs nationaux actuels, pour l'olympiade (idéalement ne pas les réviser chaque année). • Augmenter le nombre de participants au Criterium national. • Clarifier le cadre dans lequel nous positionnons la natation estivale : pratique compétitive et/ou animation. • Optimiser les moyens mobilisés pour les finalités nationales au regard du nombre de pratiquants. • Questionner la spécificité de la licence compétiteur « été » 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Conseil Consultatif des Clubs
Objectifs du mandat sur cette compétence : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rapprocher les clubs des problématiques fédérales pour anticiper les modifications ayant un impact sur leur fonctionnement et atténuer les décalages entre les projets fédéraux et les besoins des clubs ➤ Créer un canal de communication direct et adapté, dans la droite ligne des enjeux du Centre Fédéral de Ressources ➤ Faire des clubs participants une force de proposition sur un certain nombre de thématiques de développement 	
Actions mises en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lancement d'une campagne de communication et d'un formulaire à l'ensemble des clubs pour recenser les enjeux ➤ Mise en place d'une feuille de route au printemps 2022 avec 4 groupes de travail sur les thématiques retenues <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Swim Community : Quelles évolutions attendues de la plateforme de gestion des clubs ? ⇒ Communication et problématiques des clubs : Comment communiquer ? ⇒ Gestion des piscines : Face aux DSP, comment devenir/rester un acteur majeur ? ⇒ Centre Fédéral de Ressources : Comment permettre aux clubs d'accéder à l'ensemble des ressources FFN/Liges ? 	
Actions non initiées : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Essoufflement progressif de la dynamique 	
Principaux résultats obtenus : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place d'une enquête « outils digitaux » qui a permis d'avoir un panorama assez exhaustif du fonctionnement des structures fédérales en la matière 	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renouer davantage de liens avec les dirigeants (via la dynamique CFR voire la formation de dirigeants) avant d'engager de nouveaux travaux avec les clubs ➤ Travailler à une cartographie des contacts (CD, ligue, fédération) en fonction des ressources et des compétences ➤ Associer les clubs à des thématiques encore plus évocatrices pour eux : Labellisation, PSF... 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Outre-mer
Objectifs du mandat sur cette compétence : <ul style="list-style-type: none"> - Animer le Cercle de Compétences - Offrir aux ligues d'Outre-Mer un espace de travail pour une meilleure prise en compte de leurs spécificités dans le projet de développement fédéral, - Être force de proposition sur les problématiques spécifiques ultra-marines, - Renforcer les relations entre les territoires d'outre-mer et la FFN, partager, échanger sur des problématiques communes et trouver ensemble des réponses adaptées. 	
Actions mises en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> - Réunions régulières d'information sur les règlements et dispositifs fédéraux, - Proposition de ventilation de l'aide fédérale aux structures d'outre-mer, - Proposition de redéfinition du règlement de l'enveloppe « aide fédérale OM » avec un nouveau mode de calcul pour répartir les crédits de cette enveloppe, - Elaboration d'un guide équipements spécial OM, rédigé en collaboration avec l'ANDES qui prend spécifiquement en compte les besoins et problématiques locales 	
Actions non initiées : <ul style="list-style-type: none"> - Réunion du CC OM à certaines AG fédérales - Concertation en amont de projets fédéraux. 	
Principaux résultats obtenus : <ul style="list-style-type: none"> - Une implication et un intérêt de l'ensemble des territoires OM, - Des propositions et demandes spécifiques retenues (dérogations spécifiques sur les règlements NC), - De nouvelles règles de calcul pour la répartition de l'aide fédérale aux structures d'outre-mer - Un guide équipements OM en collaboration avec l'ANDES 	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 - 2028 : <ul style="list-style-type: none"> - Impliquer davantage le CC OM en amont de la prise de décision et mise en place des projets et règlements fédéraux - Arriver à faire davantage de lobbying fédéral pour une meilleure prise en compte et reconnaissance du contexte et des problématiques locales 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Labellisation
Objectifs du mandat sur cette compétence : <ul style="list-style-type: none"> Pilotage et accompagnement des campagnes de labellisation 2022 et 2023 (ancienne version) Remise à plat du dispositif en lançant une nouvelle dynamique perturbée par la crise sanitaire 2020/2021 en proposant un dispositif lisible, simple et structurant pour les clubs Conduite de la réforme du dispositif de la labellisation 	
Actions mises en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> Création d'un cercle de compétences piloté par P.Briout, Ecriture d'un cahier des charges pour la création du module ExtraNat Validation du nouveau dispositif approuvé à l'AG fédérale en juin 2022 Communication régulière après des clubs pour les informer des nouvelles modalités et les préparer au changement Formalisation d'un guide mode d'emploi pour apporter les explications de fonctionnement aux structures fédérales et aider les clubs à faire leur demande de labels Création et animation d'un réseau régional de référents labellisation (suivi, accompagnement, évaluation) Accompagnement des clubs, apport de conseils et assistance technique Déploiement de la campagne nationale/ Instruction des dossiers/ Octroi des labels Suivi et SAV 	
Actions non initiées : Perturbation des campagnes de labellisation : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2021 – 2022 : suite à la crise sanitaire, pas de campagne nationale lancée / reconduction des labels octroyés en 2020-2021 pour les clubs déjà engagés dans le dispositif et qui répondaient favorablement aux pré requis. Dans la mesure où les données prises en compte s'appuient sur le n-1, les clubs n'ont pas eu, voire très peu d'activité à cause de la crise sanitaire, dans ce contexte, cela n'avait pas donc de sens de lancer une campagne de labellisation qui n'aurait pas permis de faire évoluer les résultats des clubs. ➤ 2022 – 2023 : travail sur la réforme du dispositif de la labellisation avec création d'une plateforme ExtraNat permettant l'automatisation de la procédure. Le retard administratif pris, lié à une mise en route lente et fastidieuse a retardé le lancement de la campagne qui a été, finalement lancé en fin de saison sportive. Cela a engendré un glissement de la campagne 2022 – 2023 pour la saison 2023- 2024 et une campagne labellisation saison 2022 – 2023, « blanche ». <p>A compter de la saison 2024 – 2025, le calendrier de campagne va entrer dans l'ordre avec un déploiement de la campagne en fin d'année 2024, en s'appuyant sur la saison sportive écoulée 2023 – 2024.</p>	
Principaux résultats obtenus : <ul style="list-style-type: none"> Malgré une olympiade marquée par un contexte difficile avec la crise sanitaire, deux réformes du dispositif menées dans un court délai, le dispositif de la labellisation reste ancré au niveau fédéral avec des clubs qui continuent à s'engager dans le dispositif pour rechercher une valorisation et reconnaissance fédérale (une moyenne de 350 dossiers reçus chaque année). Mise en œuvre d'un process entièrement automatisé avec création d'une plateforme informatique via un module connecté à ExtraNat (=prise en compte des données des clubs présentes dans la base fédérale) qui permet de grandement simplifier les démarches d'engagement pour les clubs et de faciliter l'évaluation des dossiers avec le calcul de points et l'octroi des labels. Mise en place d'un réseau national de référents régionaux « labellisation » permettant de faciliter un déploiement cohérent sur l'ensemble du territoire avec un accompagnement de proximité pour les clubs. Mise à disposition d'outils méthodologiques conçus dans une logique « prêt à l'emploi » pour accompagner les structures fédérales. 	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 : <ul style="list-style-type: none"> Consolidation et adaptation des différents indicateurs aux axes de développement de la Fédération (réforme des BF, réforme des tests ENF/ADN...) Mise en place d'une stratégie de communication plus large des labels, notamment auprès des acteurs institutionnels territoriaux Proposition d'une connexion entre la démarche de labellisation et les soutiens PSF 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Contractualisation
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un véritable outil d'accompagnement fédéral au service du développement des ligues, basé sur des principes de travail collaboratif et d'engagements réciproques entre les ligues et la Fédération, pour une période allant jusqu'à fin 2025 • Créer un socle commun formalisé par une convention de contractualisation qui reprend les rôles des ligues et de la FFN en définissant les modalités de délégation des missions fédérales à travers un ensemble de prérogatives communes obligatoires à mener • Aboutir en fin de dispositif à un Projet de Développement Territorial sans normaliser l'ensemble pour tenir compte de la spécificité de chaque territoire 	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une convention-cadre commune avec toutes les Ligues • Une convention pluriannuelle sur la période 2022/2025 • Une première base de travail identique reprenant les fondamentaux de la collaboration FFN-Ligues • Une convention-cadre commune signée par toutes les Ligues • Un outil de diagnostic a été activé sur plusieurs ligues (Corse, Centre Val-de Loire, Bourgogne Franche-Comté, Pays-de-la-Loire, Nouvelle Aquitaine, Bretagne...) 	
<p>Actions non initiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un projet de développement régional personnalisé à construire avec chaque Ligue 	
<p>Principaux résultats obtenus :</p> <p>Toutes les ligues ont signé le contrat de contractualisation, incluant l'exécution du programme fédéral.</p> <p>Création d'une suspension de la part régionale en ultime recours dans le cas de non-respect de la contractualisation</p> <p>Structuration plus efficace du réseau de référents régionaux</p>	
<p>Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :</p> <p>La contractualisation reste un cadre utile qui nécessite une politique ambitieuse pour être renouvelée dès 2025 et impacter positivement des domaines tels que l'emploi au niveau des Ligues et la collaboration FFN/Ligue.</p> <p>Le travail de diagnostic entamé pourrait alors être réamorcé pour qu'un état des lieux soit dressé dans chaque Ligue sur son fonctionnement comme sur son organisation, sur ses points forts comme sur ses points faibles ou encore sur son investissement dans l'activité fédérale.</p> <p>Ces diagnostics pourraient alors être exploités pour faciliter l'activation de la deuxième phase du dispositif consistant à accompagner la mise en œuvre d'un projet de développement spécifique à chaque ligue.</p>	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	PSF
Objectifs du mandat sur cette compétence : <ul style="list-style-type: none"> • Pilotage et gestion des campagnes annuelles « Projets Sportifs Fédéraux » avec prise en compte des besoins des structures fédérales : adaptation des projets présentés selon le périmètre d'actions et missions des clubs, CD et Ligues. • Accompagner les structures fédérales et les aider à mettre en œuvre leurs actions de développement via l'attribution d'une aide financière. • Déployer la politique fédérale dans les territoires en incitant/ encourageant les structures fédérales à s'inscrire dans les dispositifs fédéraux. • Proposer une répartition des crédits du PSF, la plus équitable et juste possible en adéquation avec les projets présentés et les besoins financiers formulés par les structures fédérales 	
Actions mises en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Définition d'un cadre de fonctionnement avec procédures et cahier des charges (calendrier, actions éligibles, process, ...) • Ecriture d'un guide mode d'emploi pour aider les structures fédérales à élaborer leur dossier de demande de subvention • Formalisation d'un outil d'évaluation des dossiers PSF • Constitution d'un comité technique nationale composé de techniciens de la fédération • Création d'un réseau national des référents régionaux et accompagnement dans leurs missions • Accompagnement des structures fédérales (conseils, apports d'informations, éclairages techniques, ...) • Instruction administrative des dossiers, vérification de leur complétude, de leur éligibilité, étude des actions et propositions des montants par le comité technique • Décision par la commission fédérale des propositions d'attribution des subventions soumis à l'ANS • Edition des états de paiements pour versement des subventions par l'ANS 	
Actions non initiées : RAS	
Principaux résultats obtenus : <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2021 : Montant enveloppe octroyé par l'ANS : 1 576 600 € Nombre de dossiers Ligues déposés : 15 Nombre de dossiers CD déposés : 52 Nombre de dossiers clubs déposés : 275 Nombre total d'actions déposées : 1 250 ➤ 2022 : Montant enveloppe octroyé par l'ANS : 1 553 500 € Nombre de dossiers Ligues déposés : 15 Nombre de dossiers CD déposés : 52 Nombre de dossiers clubs déposés : 325 Nombre total d'actions déposées : 1 207 ➤ 2023 : Montant enveloppe octroyé par l'ANS : 1 416 000 € Nombre de dossiers Ligues déposés : 14 Nombre de dossiers CD déposés : 55 Nombre de dossiers clubs : 319 Nombre total d'actions déposées : 1 103 ➤ 2024 : Montant enveloppe octroyé par l'ANS : 1 528 000 € Nombre de dossiers Ligues déposés : 15 Nombre de dossiers CD déposés : 63 Nombre de dossiers clubs déposés : 346 Nombre total d'actions déposées : 1 228 	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 : <ul style="list-style-type: none"> • Structurer et fédérer encore davantage le réseau fédéral en impliquant les ligues dans le pilotage et la gestion de la campagne (co-instruction des dossiers FFN/Ligues et accompagnement des comités et des clubs par les ligues). • Proposer des outils d'évaluation des dossiers communs et partagés des commissions régionales et nationale • Proposer un catalogue d'actions dans une formule « prêt à l'emploi » 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Assemblée des Départements
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ A l’instar du Conseil des Territoires, réunissant les Ligues de manière périodique ou du lancement d’une dynamique en lien direct avec les clubs, la mise en place d’un temps dédié aux Comités Départementaux est apparue comme une nécessité pour améliorer le partage de projets transverses entre la Fédération et l’ensemble des structures fédérales ➤ L’objet principal du mandat est de recréer un lien entre la FFN et ses Comités, permettant d’identifier les rôles de chacun, et le mode opératoire permettant d’organiser un temps périodique à destination des Comités (au moins deux par olympiades, au moins un en plénier présentiel) ➤ Tout en réaffirmant la libre administration des Ligues régionales, délimiter les contours, d’une relation FFN-Ligue-Comité partagée et reconnue par tous 	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réalisation en amont de l’Assemblée d’un baromètre des Comités Départementaux (70% de participation) ➤ En février 2024, organisation sur deux journées de la première Assemblée des Départements fédérale <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Matinée du 2 février : « La FFN et ses services » en plénière ; discours fédéraux, présentation de la nouvelle organisation fédérale, du Centre Fédéral de Ressources en son sein, du projet Paris 2024 et de l’organisation de la DTN, restitution des éléments macro du baromètre des Comités ⇒ Après-midi du 2 février : « La FFN et ses services » présentation en ateliers thématiques des grands projets fédéraux en cours ; Refonte SI et nouveau site internet, Visite d’un bassin d’apprentissage temporaire, Académie de la natation, Projet sportif appliqué aux départements, Accompagnement des projets-piscines, PSF ⇒ Matinée du 3 février : « La parole aux Comités » restitution de la seconde partie du baromètre et travail en groupes autour de la place des Comités au sein de l’écosystème fédéral, restitution des 4 groupes de travail, débats en salle ; participation des Ligues à la journée du 3 ⇒ Après-midi du 3 février : « La parole aux Comités » présentation par les Comités de certains projets emblématiques d’une dynamique locale de développement 	
<p>Actions non initiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Après un travail autour d’une part départementale fixe de la licence, évoquée pendant l’Assemblée, le Comité Directeur fédéral n’a pas donné suite pour l’instant 	
<p>Principaux résultats obtenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un baromètre des Comités donnant une photographie claire des dynamiques de développement, d’animation, d’emploi au sein des structures, tout en dessinant les contours qualitatifs de leur relation avec leur Ligue ou la Fédération ➤ Une participation active et enthousiaste des Comités (55 présents) et Ligues (7 présentes) aux journées aussi bien pendant les temps de travail que pendant les échanges informels ➤ Un relationnel relancé entre les services fédéraux et les relais départementaux qu’il appartient désormais d’entretenir 	
<p>Proposition et axes d’amélioration envisagés pour 2025 -2028 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Au regard des réussites et pistes d’amélioration diverses de chacun de ces organes, l’animation d’une dynamique commune autour du Conseil des Territoires, du Conseil Consultatif des Clubs et de l’Assemblée des Départements apparaît souhaitable, pour proposer une approche complémentaire et efficiente ➤ L’organisation d’au moins deux temps dédiés aux Départements pendant l’olympiade a été manifestée par les Comités et permettrait de maintenir le lien recréé ➤ Dans une optique plus ambitieuse, le Centre Fédéral de Ressources pourrait également pour les Comités comme pour les Ligues voire les clubs, animer des webinaires ou des temps plus informels pour créer des outils de développement et ouvrir des discussions sur les dynamiques que souhaitent poursuivre les Comités ➤ Les Comités pourraient également être associés aux enjeux autour de la Formation de dirigeants 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Développement durable
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence : Accompagner la transition écologique du sport Assurer l'exemplarité sur les événements et compétitions de la FFN</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Proposer l'intégration d'une charte « Développement Durable » et retravailler le cahier des charges pour les événements et compétitions de la FFN devant inclure des engagements en matière de développement durable ; ● Tester et déployer la charte de 15 engagements éco-responsables et labéliser les événements de la FFN ● Faire du siège fédéral un lieu exemplaire notamment sur les bonnes pratiques à adopter ● Sensibiliser les équipes de la FFN aux enjeux de développement durable (Fresque du climat...) ● S'assurer de la conformité des événements de la Fédération avec la certification AFNOR ● Associer une action de sensibilisation à chaque événement en eau libre (EDF Aqua Challenge, Coupe de France etc.) en mobilisant des associations exemplaires selon le thème choisi <p>Elaboration d'un plan d'actions pluriannuel de transition écologique et de développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Utiliser ou adapter des outils d'évaluation et de valorisation ● Initier une démarche de mise en œuvre d'une stratégie responsable des achats ● Mettre en place une communication autour de l'enjeu clé de la défense de l'Eau ● Identifier ou mobiliser des athlètes ambassadeurs qui pourraient porter ou relayer des actions de développement durable sur le territoire ● Identifier des actions à mettre en place au niveau des clubs 	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Elaboration d'une charte fédérale développement durable dans le cadre de la réforme de la labélisation des clubs et pour les organisateurs d'étapes d'eau libre (imposée dans le cahier des charges des étapes de coupe de France) ● Labellisation d'événements nationaux et internationaux par l'application de la « charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements sportifs » ● Réalisation du diagnostic RSO (responsabilité sociale des organisations) de la fédération et proposition d'un plan d'actions présentés dans les différentes instances fédérales ● Mise en œuvre d'un travail transversal au sein des services fédéraux <ul style="list-style-type: none"> ○ Identification des bonnes pratiques du réseau en s'appuyant sur l'analyse des actions du PSF ○ Création d'un module développement durable dans nos formations (MSN, BF,..) ● Elaboration d'un plan de sobriété fédérale, en réponse à la crise énergétique ● Interventions dans les formations fédérales ● Représentation au sein des commissions et groupes de travail DD du CNOSF et du Ministère : <ul style="list-style-type: none"> ○ Club des référents développement durable des fédérations ○ Club des organisateurs signataires de la charte 15 engagements ○ Atelier IPCS 2 : Plan de sobriété énergétique du sport ○ Protocole VNF - CNOSF ○ Réunion Sports de Nature 	
<p>Actions non initiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● S'assurer de la conformité des événements de la Fédération avec la certification AFNOR ● Associer une action de sensibilisation à chaque événement en eau libre (EDF Aqua Challenge, Coupe de France etc.) en mobilisant des associations exemplaires selon le thème choisi ● Mettre en place une communication autour de l'enjeu clé de la défense de l'Eau ● Identifier ou mobiliser des athlètes ambassadeurs qui pourraient porter ou relayer des actions de développement durable sur le territoire 	
<p>Principaux résultats obtenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Signature de la charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements du Ministère : Giant Open Saint Germain, test event natation marathon, test event du CAO... ● Définition de la stratégie fédérale en matière de transitions écologiques et les moyens de sa mise en œuvre 	

- Communication active sur les engagements de transition écologique de la fédération
- Accompagnement à la labélisation de nos événements sportifs, notamment en eau libre
- Développement des partenariats responsables
- Reconnaissance de notre expertise par une sollicitation régulière du CNOSF, Paris 2024 et le ministère des sports (plan de sobriété énergétique - Piscines ; plan de sobriété hydrique ; Plan national d'adaptation aux changements climatiques pour le sport – pratiques sportives en milieu naturel aquatique)

Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025-2028 :

- Mettre en place une communication autour de l'enjeu clé de la défense de l'Eau
- Identifier ou mobiliser des athlètes ambassadeurs qui pourraient porter ou relayer des actions de développement durable
- Associer une action de sensibilisation à chaque événement en eau libre (EDF Aqua Challenge, Coupe de France etc.) en mobilisant des associations exemplaires selon le thème choisi
- Accompagner le réseau à l'utilisation de l'outil RSO du CNOSF et l'élaboration d'une politique de transition écologique
- Renforcer le pilotage de la démarche RSE au sein de l'équipe fédérale, au siège (poste dédié, mission spécifique) afin d'accompagner à la mise en œuvre du plan fédéral ainsi qu'à renforcer et légitimer nos actions auprès des partenaires

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale	Plans « J'apprends à nager » et « Aisance aquatique »
Objectifs du mandat sur cette compétence : <ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le nombre de licenciés en poursuivant les dispositifs ministériels (stages) « JAN » et « AA ». - Renforcer la formation des encadrants en déployant les formations Aisance Aquatique (instructeurs et encadrants). 	
Actions mises en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> - Pilotage du groupe de travail ministériel « Harmonisation des tests » (création du Savoir Nager en Sécurité). - Contribution de la FFN en tant qu'expert à la conférence nationale de consensus sur « Aisance Aquatique ». - Développement de stages d'apprentissage « J'apprends à nager » et « Aisance Aquatique ». - Déploiement de formations « Aisance Aquatique » (appel à projets ANS) en étroite relation avec les ligues régionales. 	
Actions non initiées : <ul style="list-style-type: none"> - Certaines formations régionales AA n'ont pas pu être mises en œuvre suite au COVID (rattrapage en cours) 	
Principaux résultats obtenus : <ul style="list-style-type: none"> - Développement des stages : plus de 115 000 licences JAN/AA souscrites sur l'olympiade 2021/2024. - Accès à de nouvelles surfaces d'eau : Bassins d'Apprentissage Mobile (BAM). - Création d'outils d'accompagnement pour structurer la démarche et assurer un meilleur suivi. - Obtention de subventions auprès de l'ANS (5 appels à projets : formations nationales et régionales AA). - Développement des formations « Aisance Aquatique » (plus de 200 formations, 3 000 éducateurs, 10 000 enfants). - Consolidation du réseau sur la thématique de l'apprentissage (Ministère des Sports, Éducation Nationale, CIAA ...) - Validation d'un seul et unique test du Savoir-Nager en Sécurité. 	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 : <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite du développement des stages « J'apprends à nager » et « Aisance Aquatique ». - Augmenter le nombre de pratiquants prenant part aux plans - Informatiser les démarches d'inscription et les bilans des stages « J'apprends à nager » et « Aisance Aquatique ». - Dispense des dernières formations régionales aisance aquatique. - Intégration des contenus de formation Aisance Aquatique dans les formations initiales et fédérales. - Poursuivre l'animation du réseau sur la thématique de l'apprentissage. 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale : Apprentissage	Académie de la Natation (ADN)
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire évoluer l'enseignement de la natation et partager une vision commune fédérale - Lutter activement contre les noyades - Améliorer la formation des nageurs et favoriser leur épanouissement - Renforcer la formation des éducateurs sportifs - Disposer d'un cadre de référence de formation commun - Favoriser les partenariats pour l'ensemble des dispositifs des apprentissages 	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création et structuration de l'Académie de la Natation : Pilotage national pour accompagner la mise en œuvre sur le territoire, communication et diffusion des principes de formation et dispositifs d'activités (« Aisance Aquatique », « J'Apprends À Nager », « École de Natation Française » et dispositif de formation en action), création de la marque. - Élaboration d'un cadre de référence de formation : Identification d'Experts Académie, élaboration du processus de construction du nageur, élaboration d'un référentiel de formation. - Déploiement des premières formations ADN : Instructeurs, encadrants et formateurs, - Promotion et communication : Présentations institutionnelles, lancement de l'Académie de la Natation (Journée médiatique), interventions regroupements et formations 	
<p>Actions non initiées : RAS</p>	
<p>Principaux résultats obtenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la formation des encadrants : Déploiement de formations dans les territoires en lien avec les ETR avec un accompagnement d'experts fédéraux. - Intégration des premières formations « Académie de la Natation » dans les formations fédérales. 	
<p>Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le renforcement de la formation des encadrants : Formations nationales d'instructeurs, formations fédérales et formations continues dans les territoires. - Poursuivre la promotion et la communication de l'ADN. - Développer de nouveaux partenariats. 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale	École de Natation Française
Objectifs du mandat sur cette compétence : Poursuivre la rénovation de l'École de Natation Française en étroite collaboration du CIAA.	
Actions mises en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> - Consultation des structures fédérales et interfédérales. - Élaboration de la nouvelle architecture de la nouvelle École de Natation Française. - Refonte du Pass'sports de l'eau (objectifs et structuration). - Lancement de la création d'outils numériques partagés avec le CIAA : nouvelle expérience digitale - Création d'un nouvel univers graphique - Promotion et communication : Présentations institutionnelles, interventions regroupements et formations. 	
Actions non initiées : RAS	
Principaux résultats obtenus : <ul style="list-style-type: none"> - Participation à la création du Savoir Nager en Sécurité (référence unique nationale). - Intégration dans l'ENF de la démarche de l'Aisance Aquatique et du Test du Savoir Nager en Sécurité. - Obtention de subventions auprès de l'ANS (création d'outils numériques). - Lancement de la création d'outils numériques partagés avec le CIAA. 	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des acteurs et structures (FFN et CIAA) pour la mise en œuvre de l'ENF. - Renforcement de la formation des éducateurs (formations ADN). - Lancement de modules de formation à l'évaluation (niveaux Argent et Or du Pass'sports de l'eau) - Ouverture de l'ENF à de nouvelles structures (collectivités et structures type camping). - Création d'une boutique. - Production de produits dérivés. - Poursuivre la promotion et la communication de l'ENF. 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Activités estivales et en milieu naturel
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une centralisation des activités estivales • Impulser une dynamique transversale entre nos activités de pleine nature pour les rendre plus lisibles auprès des ligues, départements et clubs. • Conquérir de nouveaux espaces de pratique car de nombreuses piscines (notamment découvertes) sans club FFN et de nombreux espaces dans le milieu naturel où des activités sont possibles. 	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte de toutes les activités « estivales » au sein d'un CC (le Beach Water-Polo, les étapes de l'EDF Aqua Challenge...). • Mise en lien des différents services concernés. • Echanges réguliers entre les salariés en charges du Water-Polo Summer Tour et de l'EDF Aqua Challenge et les chargés de développement des ligues. • Création et publication d'un guide regroupant toutes les activités pouvant être développées en piscine et en milieu naturel, en s'appuyant sur l'expérience des territoires déjà engagés. • Mise en œuvre de webinaires annuels de présentation du guide et des activités. • Augmentation des titres de participation « Découverte » en lien avec le module « gestion des événements d'animation ». • Evolution du module « gestion des événements d'animation » avec la prise en compte de nouvelles activités. 	
<p>Actions non initiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mutualisation et « harmonisation » de l'ensemble des événements. • Attractivité du dispositif « Nagez Grandeur Nature ». 	
<p>Principaux résultats obtenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion du « guide pratique de l'organisateur d'une animation territoriale et de pleine nature ». • Plus de 7 300 titres de participation « Découverte » sur la saison 2023/2024. • WPST : une quinzaine d'étapes et près de 2 000 pratiquants. • Eau Libre : une quinzaine d'étape de l'EDF Aqua Challenge et des étapes labellisés. • Démultiplication des activités d'apprentissages et d'animation avec le développement des bassins « temporaires ». • Eau glacée/froide : discipline en plein essor. 	
<p>Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des passerelles plus importantes avec l'ensemble des activités d'animation. • Valoriser la diversité des pratiques en milieu naturel. • Renforcer le lien avec les territoires et les fédérations d'autres disciplines pratiquant en milieu naturel • Renforcer le travail avec les chargés de développement des ligues • Inciter et accompagner les ligues/comités/clubs à se positionner sur la gestion et/ou l'animation de surface de baignade (piscines et milieux naturels). • Capter et fidéliser de nouveaux pratiquants. 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Acquisition et déploiement de bassins temporaires
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Répondre à une commande institutionnelle liée au développement des « bassins mobiles » : Ministère des Sports, Plan « 5000 Terrains de Sport » de l'ANS, programme « 1, 2, 3, Nagez avec Paris 2024... voire demandes de certains Conseils régionaux ou départementaux ➤ Concevoir un projet rendant compatibles les enjeux institutionnels avec une approche associative de court ou de long terme sur la thématique du bassin temporaire ➤ Bâtir un modèle économique et financier stable avec un niveau de risque maîtrisé, en associant des subventions publiques à différents soutiens privés ➤ Offrir une solution de repli pertinente à tous les clubs et licenciés privés de surfaces de pratique ➤ S'impliquer dans l'animation voire l'exploitation de ces bassins pour promouvoir les programmes d'apprentissage J'Apprends à Nager et Aisance Aquatique 	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 2022 : Acquisition et déploiement de 11 bassins d'apprentissage temporaires <ul style="list-style-type: none"> - Bassin de vie dionysien carencé (Villetaneuse, Dugny, L'Ile-Saint-Denis...) - Zones urbaines carencées (Nancy, Marseille, Nice...) - Zones rurales (Pignans, Moirans...) ➤ 2023 : Déploiement des 11 bassins + 7 nouveaux bassins + 3 piscines d'apprentissage temporaires <ul style="list-style-type: none"> - Zones urbaines carencées (Villes du 93, Marseille, Montpellier, La Trinité, Roubaix...) - Zones rurales (Moirans, Sisteron) - Outre-mer (Ma Guyane Nage, Ligue de Martinique) - « Natation, Olympisme et Handicap », en partenariat avec le CD92 et la Ligue Ile-de-France → 3 piscines exploitées pendant toute une année scolaire, avec utilisation associative en soirée, 6 M€ de budget ! ➤ 2024 : Fin du Projet NOHa + déploiement des bassins déjà acquis dans les territoires sous convention + quelques projets événementiels emblématiques <ul style="list-style-type: none"> - Héritage du projet NOHa - Bassins événementiels en lien avec les Jeux à Villetaneuse, Dugny et au Club France - Partenariat fort avec Marseille (4 bassins) 	
<p>Actions non initiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faible implication dans l'animation de ces bassins en dehors du projet NOHa ➤ Des initiatives menées par des Ligues indépendantes de ce projet (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Sud) 	
<p>Principaux résultats obtenus :</p> <p>La Fédération a su via ce projet et en poussant avec la LIF et le projet NOHa le concept vers son optimum, démontrer les enjeux de territoires que peut porter un bassin d'apprentissage temporaire dans l'apprentissage de la natation, aussi bien dans une approche événementielle de court terme que dans un calendrier annuel, en vue de subvenir à une carence conjoncturelle. Maîtrise d'ouvrage, conceptrice, voire exploitante des bassins, la FFN a su démontrer toute sa palette dans la catalyse de projets complexes au service d'une natation de service public.</p>	
<p>Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Capitaliser sur l'héritage du projet NOHa ➤ Maintenir une offre événementielle qualitative en dépit d'un désintérêt institutionnel à venir 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Gestion des piscines
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Affirmer les enjeux institutionnels d'une animation associative des bassins de natation, avec notamment une opportunité pour nos structures de démontrer les intérêts d'une large palette d'animations fédérales ➤ Accompagner les structures fédérales directement menacées par une gestion DSP ➤ Positionner la Fédération et ses Ligues régionales sur la gestion des piscines ➤ Mettre en place une formation de gestionnaire de piscine ➤ Aider les clubs à écrire leurs dossiers de réponse aux DSP 	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lancement en 2023 de la première formation « Exploiter un Equipement Aquatique », à destination des salariés de clubs et Ligues déjà impliquées sur des projets de moyen (bassins temporaires) ou de long terme → 8 participants, objectif éventuellement de transformer ce diplôme en certification (CQP), voire de l'intégrer à un module d'un titre à finalité professionnelle ➤ Mise en place de modèles juridiques permettant aux collectivités de se décharger d'une responsabilité sur les marchés publics en exploitant les particularités d'une gestion associative : conventions de coopération public-public et marchés réservés aux entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ➤ Accompagnement de certains projets de gestion associative de piscines <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Entente Aquatique Nogent-Villers (EANV) : soutien politique, montage juridique ⇒ Ligue de Bretagne de Natation x Châteauneuf-du-Faou : soutien politique, participation aux échanges liés à la prolongation de la convention ⇒ Ligue Ile-de-France de Natation : co-conception du projet NOHa, avec exploitation des bassins temporaires pendant toute une année scolaire, accompagnement de la Ligue dans l'animation de plusieurs projets en lien avec l'apprentissage de la natation (« 1, 2, 3, Nagez avec Paris 2024 et EDF », Académie de la Natation...) ⇒ Ligue de Normandie x Courseulles-sur-mer : soutien politique, accompagnement dans le montage juridique ➤ Accompagnement politique de certaines structures confrontées à une réduction drastique de leurs créneaux ou une exploitation DSP ➤ Campagnes institutionnelles des sorties de crise COVID et Energie, avec la défense d'un service public de la natation 	
<p>Actions non initiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La gestion en direct d'une piscine par la Fédération ➤ L'accompagnement fédéral de certains projets ambitieux (Millau, Châteauneuf-du-Faou...) n'était pas encore opérationnel au lancement de ces projets ➤ Cultivant historiquement une stratégie de rupture avec les principales entreprises DSP, des rapprochements ont été effectués sur l'olympiade avec ces groupes (Vert-Marine, Récréa, UCPA) pour définir d'éventuels points de convergence en faveur des clubs utilisateurs, mais cette dynamique n'a pas encore abouti à des résultats probants 	
<p>Principaux résultats obtenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La FFN dispose aujourd'hui d'un discours rôdé sur le sujet de la gestion des piscines et d'une légitimité institutionnelle reconnue ➤ Le Centre Fédéral de Ressources est désormais en mesure d'accompagner les structures fédérales le sollicitant 	
<p>Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Intensifier et standardiser l'accompagnement et le soutien aux structures fédérales souhaitant s'impliquer sur le sujet ➤ Produire un observatoire de l'exploitation des piscines en mesure d'améliorer encore la position institutionnelle de la Fédération et ouvrir de nouvelles opportunités ➤ Envisager un positionnement direct sur certaines opérations à haute valeur ajoutée (événementiel qualitatif, projets complexes type Baignade dans la Seine, projets en lien avec le haut-niveau ➤ Finaliser l'occupation par la FFN et un club affilié du Centre Aquatique Olympique (géré par Récréa) 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Marketing
Objectifs du mandat sur cette compétence :	
<ul style="list-style-type: none"> - Gestion et développement des partenariats de la FFN - Diversification des sources de revenus - Donner davantage de visibilité aux compétitions 	
Actions mises en œuvre :	
<ul style="list-style-type: none"> - Développement des ressources financières de la FFN - Fidélisation et renouvellement des partenariats stratégiques (bilan et négociations) - Mise en place de nouveaux partenariats - Mise en place d'appel d'offres (assurances et équipementier) - Mise en place de l'offre mécénat - Prospection - Aide à la régie commerciale avec Eventeam 	
Actions non initiées :	
Principaux résultats obtenus :	
Partenariats :	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Partenaire Principal</i> : EDF > Reconduction pour 5 ans - <i>Segmentation des partenariats équipementiers</i> : <ul style="list-style-type: none"> o Partie technique (équipes de France et championnats) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ TYR (natation course), Nahïad, (natation artistique), Watko (Water-polo) et Mako (eau libre) o Partie représentation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Coq Sportif (5 disciplines) - <i>Partenaires Officiels</i> : <ul style="list-style-type: none"> o Mutuelle des Sportifs > reconduction 4 ans o Bioderma et Flunch > signature de 2 nouveaux partenariats - <i>Fournisseurs Officiels</i> : <ul style="list-style-type: none"> o Make Up For Ever / Malmsten / Thonon / Biogaran / CIC / STC (reconductions) o Mondial Piscine, Plouf, EONA et Hype mobility (4 nouveaux) 	
Mécénats :	
<ul style="list-style-type: none"> - 8 contrats de mécènes 	
Partenaires techniques :	
<ul style="list-style-type: none"> - 15 contrats (2022-2023) - 2024-2025 : en cours 	
TOTAL 2024 = 1 567 820,00 € en cash (année record)	
TV :	
<ul style="list-style-type: none"> - Co-diffusion sur les événements principaux et participation aux frais de production : France TV / beIn Sports / Sport en France - Diffusion des autres événements sur FFNatation.TV 	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :	
<ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement à la hausse des partenariats actuels et recherche de nouveaux partenariats - Intégrer les partenaires dans l'aventure CE 2026 - Renforcer la collaboration avec France TV sur les grands événements 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Dynamiser la communication de la FFN
Objectifs du mandat sur cette compétence : <ul style="list-style-type: none"> • Refonte du site internet en regroupant les deux sites sous une seule entité : ffnatation.fr (1) • Définition d'une nouvelle stratégie digitale avec Webedia (2) • Création de plus de contenu vidéo (3) 	
Eléments de contexte justifiant la mise en œuvre de l'action : <ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de simplifier et centraliser l'accès à l'information pour les utilisateurs en regroupant ffnatation.fr et ffnextranat.fr en un seul site (1) • Collaboration avec Webedia pour renforcer la présence digitale de la FFN (2) • Augmentation de la consommation de contenu vidéo sur les réseaux sociaux et besoin d'adapter la stratégie de communication à cette tendance (3) 	
Description succincte de l'action (actions concrètes mises en œuvre) : <p>Refonte du site internet (1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des besoins utilisateurs et des fonctionnalités requises. • Sélection d'un prestataire via un appel d'offres. • Migration des contenus des deux anciens sites vers la nouvelle plateforme unifiée. • Intégration de nouvelles fonctionnalités pour améliorer l'expérience utilisateur. <p>Nouvelle stratégie digitale (2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des nouveaux objectifs de la FFN sur le plan digital en collaboration avec Webedia. • Création de campagnes de communication ciblées sur les réseaux sociaux et le site web. • Optimisation du référencement naturel (SEO) pour augmenter la visibilité de la FFN. • Développer la chaîne YouTube avec des formats type séries <p>Création de plus de contenu vidéo (3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une équipe dédiée à la création de vidéos (interviews, highlights, reportages). • Production régulière de vidéos pour les grands événements et les performances des athlètes. • Utilisation accrue des plateformes vidéo (YouTube, Instagram, Facebook) pour toucher un public plus large. 	
Principaux résultats obtenus : <p>Refonte du site internet (1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un site internet unique et plus ergonomique. • Augmentation du trafic sur ffnatation.fr et réduction des confusions entre les deux anciens sites. • Meilleure expérience utilisateur et meilleure accessibilité des informations. <p>Nouvelle stratégie digitale avec Webedia (2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des interactions sur les réseaux sociaux. • Meilleur référencement et augmentation du nombre de visiteurs sur le site. • Renforcement de l'image de la FFN sur le plan digital. <p>Création de contenu vidéo (3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du nombre de vidéos produites. • Meilleur engagement sur les plateformes de réseaux sociaux et une audience accrue, notamment parmi les jeunes. • Valorisation accrue des événements et performances des athlètes à travers le contenu vidéo. 	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 : <ul style="list-style-type: none"> • Séries documentaires et contenus exclusifs : Développer des séries documentaires autour des athlètes de haut niveau, leur préparation, leurs routines, ainsi que des mini-séries sur des moments forts de l'histoire de la natation. • Exploitation des données pour une stratégie plus précise : Utiliser les outils d'analyse de données (Google Analytics, data marketing) pour mieux comprendre les comportements de l'audience et ajuster la stratégie en fonction des résultats (types de contenu préféré, temps passé sur les pages, taux d'engagement). 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Évènementiel
<p>Objectif du mandat sur cette compétence : Organisation et création d'évènements en France pour le grand public et les sportifs de haut niveau dans toutes les disciplines de la FFN.</p>	
<p>Actions mises en œuvre : Organisation de toutes les compétitions internationales portées par la FFN sur le territoire français. Ces organisations étaient d'autant plus importantes dans un contexte de test events pour les JO de Paris 2024 et la candidature aux Championnats d'Europe 2026.</p> <p>Création et organisation d'évènements grand public qui répondent à la nécessité de la Fédération de promouvoir les 5 disciplines et de se tourner vers le grand public.</p> <p>Organisations portées sur l'Olympiade :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tournée EDF Aqua Challenge, • Water polo summer tour, • Championnats du monde Ice swimming Samoens 23, • Coupe du monde de natation artistique Montpellier 23, • Championnats d'Europe juniors Choisy le Roi 21, • Tests événements P24 (coupe du Monde eau libre 2023, Coupe du monde de natation artistique / Open International de plongeon / Final 4 Championnats de France de water polo 2024), • Championnats de France qualificatifs pour les JO de Paris 2024 	
<p>Objectifs recherchés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le sport de haut niveau et la performance en France, • Démocratiser la natation auprès du grand public, • Favoriser l'attractivité sportive auprès des collectivités locales. 	
<p>Principaux résultats obtenus : <u>Organisations internationales</u> : toutes ces organisations ont recueilli de très bons retours de la part des délégations, des Fédérations internationales, des partenaires et des collectivités locales. L'obtention du titre de coupe du monde en natation artistique et en eau libre par la WA ainsi que l'obtention de l'organisation des CE 26 démontrent la qualité de nos manifestations et la reconnaissance de notre savoir-faire notamment de la part des institutions internationales. <u>Championnats de France qualificatifs pour les JO de Paris 2024</u> : Avec le soutien de la Métropole de Chartres cette organisation a été un réel succès et a permis aux nageurs français d'aller chercher leurs qualifications dans les meilleures conditions, avec des tribunes pleines et un niveau record de retombées médiatiques.</p>	
<p>Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 : <u>Championnats d'Europe 2026</u> : La création d'un comité d'organisation, la planification et la livraison de ces Championnats d'Europe représentent un très beau défi et une opportunité unique de promouvoir les disciplines de la FFN auprès du public français. Après le succès des JO de Paris et conformément aux engagements pris en matière d'héritage toutes les conditions seront réunies pour faire de cette compétition une très belle fête de la natation française. Ce sera aussi l'occasion de commencer à exploiter ce magnifique équipement qu'est le Centre Aquatique Olympique en commençant par des test events dès qu'il aura été livré dans sa configuration héritage.</p> <p><u>Championnats de France qualificatifs pour Los Angeles 2028</u> : L'organisation des CF qualificatifs pour LA28 s'inscriront dans la même dynamique que Chartres 2024 (qualificatif pour P24) ; une organisation à la hauteur des standards de compétition internationale qui seront certainement organisés pour la première fois au Centre Aquatique Olympique.</p>	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Réseaux sociaux
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les actions fédérales, les événements, les activités compétitives et non-compétitives - Valoriser les performances et le travail des athlètes de nos cinq disciplines ainsi que du staff - Suivre et partager les contenus des acteurs de la FFN (élus, sportifs, entraîneurs, directeurs, clubs, partenaires etc.) - Proposer des contenus variés, inédits et intéressants - Gagner en visibilité avec de plus en plus d'abonnés 	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création, mise en œuvre et adaptation de la nouvelle stratégie digitale - Embauche d'une salariée pour soutenir le nouveau projet digital - Création de nouveaux contenus digitaux ludiques, originaux et interactifs (exemple : jeux-concours) - Élaboration d'un plan de communication chaque lundi pour la semaine/mois à venir - Négociation de posts en collaboration avec des comptes très influents pour gagner en visibilité - Mise en œuvre de projets spécifiques sur plusieurs semaines - Suivi et relais des posts provenant des acteurs de la FFN - Mise en œuvre d'une stratégie digitale spécifique pour promouvoir les actions des clubs - Formation des acteurs FFN sur les RS + coordination de leurs actions - Proposer, initier, organiser et animer une prise de parole auprès des équipes de France pour les guider sur leurs stratégies digitales (contraintes et objectifs) pendant les compétitions et en dehors 	
<p>Actions non initiées :</p> <p>Toutes les actions que nous souhaitons mettre en œuvre ont été initiées, il s'agit maintenant de développer les dernières en date (exemple : compte Tiktok).</p>	
<p>Principaux résultats obtenus :</p> <p>Tous les objectifs de nombre d'abonnés sur chaque réseau ont été atteints.</p> <p>Période septembre 2020 – septembre 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> - + 65 135 abonnés sur Instagram - + 53 530 abonnés sur Facebook - + 7 127 abonnés sur X <p>Au 16 septembre 2024, nombre d'abonnés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 117 835 sur Instagram - 198 745 sur Facebook - 35 342 sur X - 22 500 sur Youtube - 5 100 sur Tiktok (ouverture du compte fin avril 2024) 	
<p>Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement du compte Tiktok FFN - Optimisation de la gestion des posts à publier en lien avec nos partenaires - Encore plus de déplacement « sur le terrain » (stages, compétition, quotidien des athlètes) - Proposer plus d'intervention auprès des athlètes et staff pour les aider dans le développement de leurs RS 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Communication ciblée aux licenciés
Objectifs du mandat sur cette compétence : Gestion et développement d'une communication ciblée aux licenciés via un logiciel CRM	
Actions mises en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> • Lancement d'un appel d'Offres, • Mise en place du CRM • Formation des salariés • Envois de campagnes email à différentes audiences • Mise en place de campagnes automatisées • Segmentation des données • Qualification des données 	
Actions non initiées : <ul style="list-style-type: none"> • Classification et qualification complète des données • Intégration de l'ensemble des templates de newsletter • Segmentation des Opt-in 	
Principaux résultats obtenus : <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une newsletter licenciés mensuelle • Meilleure qualification des données • Meilleure E-réputation • Indices de performance nettement revus à la hausse (Taux de réception, taux d'ouverture, taux de clic) <p>Taux de réception : 98 % Taux d'ouverture moyen : 73,84 % Taux de clics moyen : 8 %</p>	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 : <ul style="list-style-type: none"> • Enregistrer de nouveaux contacts en dehors de la base de licenciés • Personnaliser les communications • Favoriser l'expérience licencié au travers d'une communication ciblée • Création de nouveaux « rendez-vous », ex : « Les news des clubs », « les résultats du mois »... • Démocratiser l'utilisation de l'Automation pour les licenciés • Engager la communauté des licenciés et des fans 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Organisations fédérales
<p>Objectifs du mandat sur cette compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un plan d'action pour l'olympiade avec la volonté de transformer le cercle en collectif COF (à l'instar du collectif extranat), recentré au niveau du liaison bureau en charge du collectif • Constituer un collectif regroupant l'ensemble des disciplines, de préférence avec une variété géographique • Anticiper la programmation des organisations en recherchant et identifiant les organisateurs en Natation course, Eau Libre, Natation artistique et Maîtres, en lien avec les disciplines • Assurer le suivi des conventions spécifiques entre la Fédération et les organisateurs • Apporter un soutien aux organisateurs 	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prospection pour trouver des lieux d'organisation et recensement des candidatures, en lien avec les disciplines • Lancement d'appels à candidatures systématiques • Organisation en début de saison de la répartition des représentants du collectif sur les compétitions • Attribution des organisations par le Bureau fédéral • 92 organisations sur l'olympiade (dont 18 annulées suite au COVID-19) • Chaque fois que nécessaire, visite préalable chez les candidats aux organisations afin de s'assurer que la compétition peut se dérouler conformément au cahier des charges spécifique à celle-ci • Elaboration d'une charte sur le rôle du représentant COF • Elaboration d'une fiche type à remplir par le représentant COF à l'issue de la compétition • Elaboration d'une fiche de prêt du dispositif de départ dos • Actualisation des conventions d'organisation à chaque début de saison • Grâce à un travail soutenu auprès des collectivités et des présidents de Ligues, entretien des bonnes relations avec les potentiels organisateurs des évènements 	
<p>Actions non initiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunions du CC durant l'olympiade, le président n'ayant pas souhaité poursuivre son rôle d'animateur du groupe 	
<p>Principaux résultats obtenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Calendriers tenus, dont de nombreux lieux de compétitions trouvés avant le début de saison afin que les clubs puissent préparer au mieux leur saison. • Toutes les conventions d'organisation sont à jour • Un représentant du collectif présent lors de chaque compétition 	
<p>Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Redynamiser le CC et motiver les principaux acteurs du groupe afin d'avoir plus de personnes moteur des recherches • Redonner un vrai rôle à la COF sur les compétitions (respect des différents points de la convention d'organisation) • Organiser la présence des personnalités sur les cérémonies protocolaires avec plus de crédit et de reconnaissance • Systématisation des rapports du délégué sur l'organisation des compétitions, avec débrief lors des réunions du cercle afin de trouver des axes d'amélioration. Cette méthode de travail devrait permettre de maintenir la mobilisation des membres et d'augmenter leur implication 	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Formation
<p>Objectif du mandat sur cette compétence : Positionner la FFN comme acteur incontournable contribuant à l’insertion dans les métiers du champ du sport et de l’animation et dans les AAN et facilitants les évolutions professionnelles tout au long de la vie</p> <p>Contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Une consultation stratégique ainsi qu’une enquête ayant pour objectifs la formalisation du projet stratégique pour l'INFAN et pour la formation en général, d’identifier les besoins en emplois et en compétences des structures fédérales et d’effectuer un bilan du MSN. ❖ La loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel : création de France Compétences et transformation totale des acteurs, des financements, des process d’évaluation et de certification, création d’un label qualité « Qualiopi », et de la notion de blocs de compétences. 	
<p>Actions mises en œuvre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Concevoir une offre de formation en mesure de s’adapter aux enjeux actuels du secteur <ul style="list-style-type: none"> • Simplifier l’architecture de la filière de l’offre de formation et améliorer sa visibilité <ul style="list-style-type: none"> ○ Consultations régulières des organismes de formation (séminaire, journée technique, cafés pédagogiques, enquêtes, sondages) ○ Réorganisation des brevets fédéraux 1, 2 et 3 et création de nouveaux brevets fédéraux • Adapter l’offre fédérale de formation et de certification aux enjeux de développement de nos structures (renouvellement des contenus, création de nouveaux titres et certifications...) et de qualité <ul style="list-style-type: none"> ○ Élaboration du dossier de réenregistrement du MSN au RNCP ○ Accompagnement des ERFAN ○ Déploiement sur les territoires des formations sur l’enseignement de natation ○ Implication forte des disciplines dans l’écriture des référentiels et contenus ○ Conception et conduite de formations visant à accompagner les entraîneurs du PPF ○ Création d’une certification de gestionnaire d’équipement 2. Diffuser et promouvoir cette offre efficacement et imposer l’INFAN comme une tête de réseau incontournable au sein des AAN <ul style="list-style-type: none"> • Légitimer la Fédération et l’INFAN, comme acteurs centraux et incontournables de la formation pour le secteur des activités aquatiques et de natation • Diversifier les modalités d’accès à la formation : Initiale, formation continue, apprentissage, contrats d’alternance et contrats d’apprentissage en particulier • Conduire les formations adaptées aux besoins des structures fédérales & enjeux 3. Création et développement du CFA : par les formations MSN-BP- DE- DES 	
<p>Actions non initiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement d’actions de formation sur la fonction d’employeurs - Les travaux avec la DGESIP pilotés par le MS visant à modéliser des parcours entre certificateurs (arrêtés par le Ministère) - La formation des tuteurs module FOAD 	
<p>Principaux résultats obtenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agilité et adaptation dans un contexte complexe et incertain pour faire face à tous les changements externes et internes qui ont marqués cette olympiade et mettre en œuvre le projet de formation - La labellisation Qualiopi obtenue pour les 14 organismes de formation du réseau certifiées et actuellement en cycle de renouvellement - La création et développement des activités et services du CFA fédéral et l’accès dès lors possible des certifications par la voie de l’apprentissage - La création de nouveaux brevets fédéraux : les Assistants moniteurs 1, 2 et 3 et la certification pour la gestion d’équipement aquatique - Un agenda des formations partagé avec le réseau des organismes de formation grâce au nouveau site fédéral 	

- La qualité du dossier de demande de renouvellement auprès de France compétence permet le réenregistrement au RNCP du MSN pour 5 ans et démontre l'intégration de la FFN dans le nouvel univers de la formation professionnelle
- Des passerelles préservées avec les diplômes d'état
- La FFN est dès lors un acteur incontournable contribuant à l'insertion dans les métiers du champ du sport et de l'animation et dans les AAN et facilitants les évolutions professionnelles tout au long de la vie

Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :

- Une feuille de route clarifiée pour l'INFAN tête de réseau (stratégie, conception des formations en relations avec les priorités et le pilotage des interventions, outils).
- Créer un observatoire des besoins en métiers et compétences auprès de l'ensemble des structures fédérales afin de mener les adaptations nécessaires sur l'ensemble de la filière fédérale, et étudier l'opportunité d'enregistrer de nouvelles certifications au répertoire spécifique ou au répertoire national. (Formateur Académie de la natation au RS...)
- Disposer des moyens administratifs, financiers et ressources humaines pour :
 - o Organiser un véritable suivi de l'activité formation en disposant des outils adaptés (Oryzea, extranat..) et en modernisant sans cesse les process administratifs
 - o Optimiser la qualité des process d'évaluation et de délivrance des certifications
 - o Optimiser la FOAD pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs
 - o Faire valoir les objectifs et intérêts de la FFN dans la refonte des diplômes d'états
 - o Prévoir une adaptation des brevets fédéraux 4 et 5 en lien avec la refonte des diplômes de l'état en blocs de compétences
 - o Poursuivre l'adaptation de l'offre de formation INFAN/ ERFAN au regard de l'évolution éventuelle des attentes et besoins et mettre en place une formation MSN réservée aux SHN gérée par l'INFAN
- Structurer le pilotage opérationnel du réseau d'employeurs et de salariés du MSN
 - o Initier un observatoire des besoins en métiers et compétences et valoriser le métier d'entraîneur (CDI)
 - o Attirer de nouveaux employeurs et salariés
- Former les dirigeants pour les accompagner à la fonction d'employeur
 - o Favoriser les CDI temps plein
 - o Améliorer la durée des contrats

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Juges et Arbitres
Objectifs du mandat sur cette compétence :	
<p>Le Cercle de Compétence « Juges et Arbitres » est constitué pour traiter les thématiques transverses aux disciplines et proposer un cadre stratégique fédéral commun.</p> <p>Ci-après les thématiques identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil, fidélisation, et valorisation/reconnaissance des bénévoles « officiels » ; • Formation des officiels (mise à disposition de ressources pédagogiques, plateforme d'échanges, e-learning, financement des officiels fédéraux, coordination avec l'IFAN et le ERFAN, ...) • Partenariats avec les fédérations affinitaires, en particulier avec l'UNSS pour l'intégration des jeunes officiels et les fédérations « para-sports » (FFH et FFSA) ; • Traitement des réclamations et le fonctionnement des jurys d'appel ; • Animation des arbitres internationaux (LEN & FINA) - Liste ministérielle des Juges HN - Désignations ... • Instruction des informations et/ou demandes FINA et LEN en lien avec les règlements. • Lien avec l'Association Française du Corps Arbitral Multisports <p>A cela a été ajouté le pilotage du dossier de sélection des « National Technical officials » pour les JOP Paris 2024 en lien avec le COJO.</p> <p>A noter que le CC Juges et Arbitres intervient en complémentarité avec les Cercles de compétences (sportifs) des disciplines.</p>	
Actions mises en œuvre :	
<ul style="list-style-type: none"> • Animation des référents des disciplines • Gestion des officiels LEN et AQUA • Gestion des listes ministérielles des arbitres de haut-niveau • Convention de partenariat avec l'UNSS • Gestion des relations avec l'AFCAM (trophées) • Pilotage des relations avec les disciplines et Paris 2024 pour la sélection des NTO 	
Actions non initiées :	
<p>Les priorités de la fédération dans la rénovation de son système d'information n'ont pas permis de faire aboutir les demandes d'évolution d'Extranat pour une généralisation des fonctionnalités de module Natation Course à toutes les disciplines. De même le projet e-learning n'a pu être engagé.</p>	
Principaux résultats obtenus :	
<ul style="list-style-type: none"> • 42 officiels français qui apparaissent sur les listes des juges European Aquatics et World Aquatics • 20 officiels FFN sont inscrits sur la liste des arbitres et juges sportifs de haut niveau • 55 officiels français sélectionnés pour les JO Paris 2024 	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 :	
<p>1 / Formaliser au sein de chaque discipline du « sous cercle Management des compétitions » principalement chargé de la formation et la gestion des officiels et de l'animation des territoires</p> <p>2 / Conforter l'usage d'Extranat officiels pour toutes les disciplines en lien avec l'animation des référents régionaux</p> <p>3 / Intégration des besoins spécifiques pour l'animation et la gestion des officiels (juges et arbitres) dans les SI de la Fédération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Généralisation des fonctionnalités Extranat Officiels Natation Course à toutes les disciplines • Mise à disposition d'un module de E-learning pour la formation à distance et « autonome » des officiels et futurs officiels • Mettre en œuvre une solution de remplacement de l'application Workplace, car Meta a annoncé son arrêt d'exploitation début 2026 <p>4 / Valorisation des officiels techniques internationaux lors de leurs sélections pour des championnats internationaux (Continentaux, Mondiaux, Olympiques)</p> <p>5 / Améliorer la prise en compte des jurys lors de la dotation en équipement pour les championnats de France.</p>	

FICHE BILAN OLYMPIADE 2021- 2024

Compétence fédérale :	Valorisation des bénévoles et récompenses
Objectifs du mandat sur cette compétence : <ul style="list-style-type: none">- Redéfinir le fonctionnement des récompenses- Moderniser le processus de remise des récompenses- Réfléchir à de nouvelles pistes afin de valoriser autrement le travail des bénévoles	
Actions mises en œuvre : <ul style="list-style-type: none">- Augmentation du budget des médailles en 2022, passant de 18 000 à 20 000 euros.- Réintégration des différents cercles de compétences dans le processus de sélection des médaillables.- Organisation d'une activité (visite, découverte, etc.) lors des Assemblées Générales pour les récipiendaires.- Nouveau visuel pour le diplôme.	
Actions non initiées : <ul style="list-style-type: none">- Réfléchir à de nouvelles pistes afin de valoriser autrement le travail des bénévoles	
Principaux résultats obtenus : <ul style="list-style-type: none">- Le budget des médailles a été respecté au cours des deux dernières années.- Rattrapage et augmentation du nombre de bénévoles dans le processus de récompenses.- L'organisation des dernières Assemblées Générales a reçu des retours positifs de la part des médaillés (organisation, visites, repas).	
Proposition et axes d'amélioration envisagés pour 2025 -2028 : <ul style="list-style-type: none">- Une meilleure valorisation de nos sportifs et dirigeants lors de l'Assemblée Générale.- Rendre la distribution des médailles plus ludique afin de capter l'intérêt du public présent.	



MERCI !